

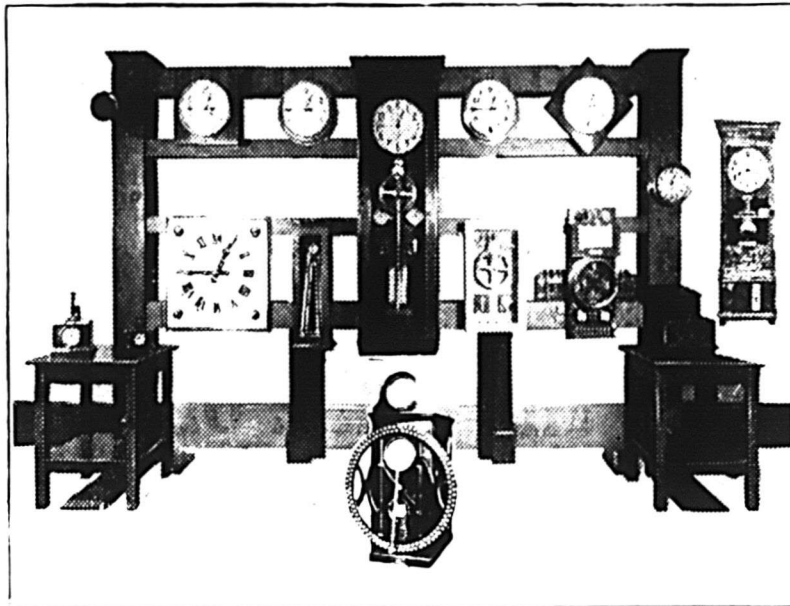
PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 18 mai 1917

Vol. XXX—No 20



Le Plus Bel Outillage d'Horlogerie Electrique du Monde— Une Exposition de l'I. T. R.

Récemment faite en présence d'une nombreuse convention de Comptables, Enregistreurs et desperses, la précision et l'économie au point de vue de l'économie de l'argent ont causé une profonde impression.

ENREGISTREURS DE TEMPS "INTERNATIONAL"

L'exposition comprenant les appareils suivants fonctionnant électriquement et basés sur le contrôle de l'Horloge Principale que l'on voit au centre.

Horloges secondaires
Appareil Programme.
Appareil à sonnerie pour factures

Estampilles pour le temps
Horloge pour salle des machines.
Enregistreur du Cout.

Trompe électrique a signal.
Roues d'élimination.
Potentiostat.

Le Potentiostat est un appareil remarquable, peut changer automatiquement les courants de force en duplicate. Il fait aussi de courts automatiquement les 210 volts.

L'étalage ci-dessus comprend aussi les autres Enregistreurs de Temps, l'Horloge à Cartes à droite et Cadran au centre.

Nous sommes prêts à nous occuper de n'importe quel problème relatif au contrôle et au registrement du temps ou du cout, quelque rare qu'il soit. Notre outillage est déjà en usage dans un grand nombre des plus importants établissements du Canada.



The International Time Recording Co. of Canada, Limited

Rue Anderson, TORONTO—F. E. MUTTON, gérant général

WINNIPEG:

VANCOUVER:

MONTREAL: Immeuble Cartier,

400 Immeuble Electric Railway

817 rue Pender Ouest

Angle des rues McGill et Notre-Dame

Pour la Saison de la Chaleur

Les Epiciers qui se soucient de la prospérité de leur commerce se hâtent aujourd'hui de se munir des articles dont toutes les ménagères ont besoin l'été. L'un de ces articles, de vente considérable, est



La Poudre MESSINA

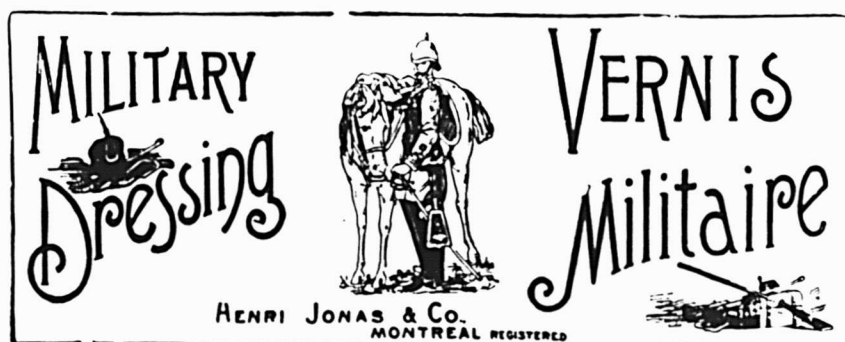
la meilleure qui existe pour faire la Limonade et dont la marque de fabrique depuis longtemps célèbre a été obtenue en 1874 par Rosenheim et Jonas. Pour faire un demi-gallon de bonne limonade il suffit de faire dissoudre une à deux cuillerées à thé de cette poudre dans un verre d'eau.

LA SAUCE WORCESTERSHIRE PERFECTION DE JONAS

est aussi très demandée en été, car elle est sans égale pour aiguiser l'appétit en relevant le goût des soupes, viandes, poissons, salades, etc.

Il ne faut pas oublier le

VERNIS MILITAIRE DE JONAS

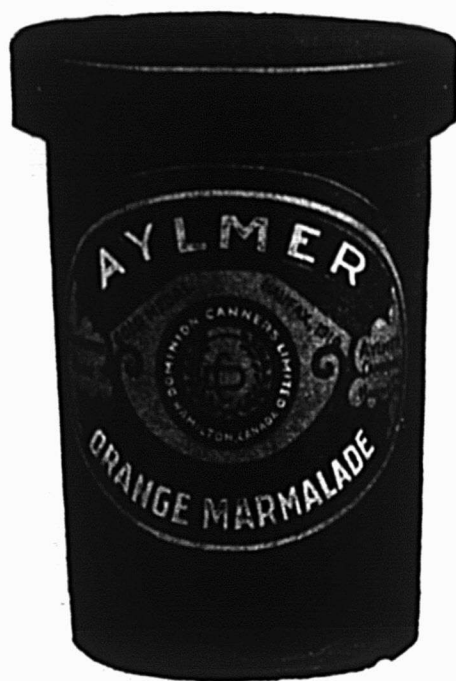


qui donne un brillant solide à la chaussure sans l'endommager. Par les temps de pluie et de poussière il devient une nécessité.

HENRI JONAS & CIE

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 rue Saint-Paul Ouest, - Montréal



Poussez maintenant la vente de la Marmelade d'Oranges d'Aylmer

**Le moment est opportun et la qualité de la
Marmelade d'Oranges d'Aylmer saura conquérir
la faveur durable de votre clientèle.**

**Faite au Canada avec des Oranges mûres de
choix et du Sucre de Canne Pur. Agréable à
la vue, tentent l'appétit.**

Etes-vous bien approvisionné ?

Dominion-Canners Ltd.

HAMILTON (CANADA)

Recommandez le Soda "Cow Brand" à la Ménagère



que ce soit une ménagère depuis nombre de lunes ou de quelques lunes seulement, elle appréciera la qualité fiable absolue de ce fameux soda. Il est pur, de grande force et est le grand favori des cuisinières partout.

Emmagasinez-en—Votre marchand en gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers

MONTREAL

LIMITED

FAITS en CANADA



Les Faux-Cols et Chemises ARROW

sont les meilleurs qui puissent être manufacturés ce sont les produits de la fabrique de Saint-Jean, (P. Q.) Ce sont aussi les plus corrects comme modèles et ajustement et il n'en existe pas de plus durables.

Catalogue des modèles envoyé sur demande.

Cluett, Peabody & Co., Inc. Fabricants, Montreal

PRIX COURANTS

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ liv. et de ½ liv., boîte de 12 liv., par liv. 0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1.5, ¼, ½, 1 et 5 liv. 0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv. boîtes de 6 liv. 0.31

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la bte. 1.25

Caracas Tablets, cartons 5c, 20 cartons par boîte, la bte. 0.65

Caracas Assortis, 33 paquets par boîte, la boîte 1.10

Chocolat sucré "Diamond", pain de 1-6 de liv., boîtes de 6 liv. la liv. 0.24

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1.5 de liv., boîtes de 6 liv., la livre 0.23

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 liv., la livre. 0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.F., Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie La doz. "XXX" (Etiquette rouge) pnts.

3 lbs. 3.05

Paquets de 6 livres 6.00

Superb, paquets de 3 livres . . . 2.85

Paquets de 6 livres 5.60

Crescent, paquets de 3 livres . . . 2.95

Paquets de 6 livres 5.80

Buckwheat, pnts. de 1½ liv. 1.00

— — — 3 liv. 2.40

— — — 6 liv. 4.70

Griddle Cake, paquets de 3 liv. 2.40

Paquets de 6 livres 4.70

Pancake, paquets de 1½ livre. 1.00

Les caisses content 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20c chaque.

La pleine valeur est remboursée pour Caisnes retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ douz. de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais. Condition: argent comptant.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,

Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.

c-s 30 lbs., la livre 0.45

— — — ¼ lb.

c-s 30 liv., la livre 0.45

— — — ¼ lb.

c-s 30 livres, la livre. 0.46

Etiquette Argent pq. de 1 liv.

c-s 30 livres, la livre 0.52

— — — ¼ liv.

c-s 30 livres, la livre 0.52

— — — ¼ liv.

c-s 29¼ livres, al livre 0.53

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré.

Etiquette Rouge, paquets de 1 lb.,

c-s 30 livres, la livre 0.45

— — — ¼ liv.,

c-s 30 livres, la livre 0.45

— — — ¼ liv.,

c-s 29¼ livres, la livre 0.46

Etiquette Argent, pq. de 1 liv.,

c-s 30 livres, la livre 0.52

— — — ¼ liv.,

c-s 30 livres, la livre 0.52

— — — ¼ liv.,

c-s 29¼ livres, la livre 0.53

THE CANADA SAUCE AND

VINEGAR CO.

Téléph. Adélaïde 3748.

519 rue King Ouest, Toronto.

LISTE DE PRIX No 12

SAUCE H.-G. (Qualité Supérieure)

10c la bouteille. \$0.95 la douz.

Dimension hôtel, 15c la

bout. 1.45 — —

En caisses de 4 douzaines.

SAUCE F.-P. (Epicurien)

20c la bouteille (carrée) \$1.80 la doz.

En caisses de 4 douzaines.



REGISTERED TRADE-MARK

PIEDS A GLISSEMENT ONWARD POUR MEUBLES

MEILLEURS QUE LES ROULETTES

Tous les modèles et dimensions.—Pour tous les genres de meubles.

ILS SONT VENDUS CHEZ LES

MARCHANDS DE MEUBLES, LES QUINCAILLIERS, DANS LES MAGASINS GENERAUX
MARCHANDS

Permettez-nous de vous les expliquer.—Demandez le nouveau catalogue Cinq et les prix.

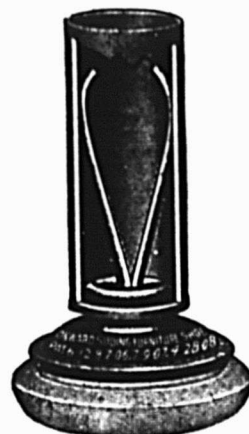
Nous fournissons les enseignes de vitrine, les circulaires de publicité et les étagères d'étalage GRATUITEMENT.



Pour tables, dressoirs, cabinets, chiffonniers, divans, lits en bois



Pour Pianos



Pour lits métalliques

ILS SONT GARANTIS

ECRIVEZ AUJOURD'HUI

ONWARD MANUFACTURING COMPANY, Immeuble Onward, Kitchener (Ont).

VINAIGRE TA-BELL (Table)

Préparé spécialement pour la table.
10c. la bouteille, . . . \$0.95 la douz.
En caisses de 4 douzaines.

Conditions: comptant, sans escompte.

Fret payé pour cinq caisses ou plus jusqu'à toute station de chemin de fer entre Windsor et Montréal et au sud de North Bay. Pour tout autre endroit on allouera 25c. par 100 livres pour le fret.

CHURCH & DWIGHT
Cow Brand Baking Soda.



En boîtes seulement.

Empaqueté comme suit:

Caisses de 96 paquets de 5c. \$3.20

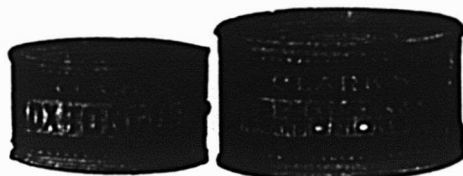
Caisse de 60 paquets de 1 liv. 3.20
— 120 — ½ liv. 3.40
— 30 — 1 liv. 3.40
et 60 paq. mélangés, ½ liv. . . 3.30

W. CLARK, LIMITED
Montréal.

Conserves

Corned Beef Compressé . . .	½s.	2.90
— — — — —	1s.	4.25
— — — — —	2s.	9.00
— — — — —	6s.	34.75
Corned Beef Compressé . . .	14s.	75.00
Roast — — — — —	½	2.90
— — — — —	1s.	4.25
— — — — —	2s.	9.00
— — — — —	6s.	34.75
Boeuf bouilli	1s.	4.25
— — — — —	2s.	9.00
— — — — —	6s.	34.75
Veau en gelée	½s.	2.90
Veau en gelée	1s.	4.25
Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse		

de 66 liv., 4 douz. à la caisse.
la douzaine 0.95
do, 43 liv., 4 douz., la douz. . . 1.25
do, grosses boîtes, 42 liv., 2 douzaines. la douz. 2.00
do, boîtes plates, 51 liv., 2 douzaines la douz. 2.90



— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 liv. 2.00
— au lard, grandeur 1½
Sauce Chili, la douzaine 1.85
— Tomates, la douzaine 1.85
Sans sauce la douzaine 1.60
Pieds de cochons sans os . . 1s. 3.50
— — — — — 2s. 8.00
Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc ½s. 2.25
— — — — — pots de ferblanc 1s. 3.25
— — — — — pots en verre ¼s. 1.50
Boeuf fumé en tranches, pots en verre ½s. 2.25
— — — — — pots en verre 1s. 3.50
Langue, jambon et pâté de veau ½s. 1.95
Jambon et pâté de veau . . . ½s. 1.95
Vlantes en pots épicées, boîtes en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, giblet . . . ¼s. 0.65
— — — — — pots en fer-blanc, boeuf, jambon, langue, veau, giblet . . . ½s. 1.80
— — — — — de verre, poulet, jambon, langue . . . ¼s. 1.80
Langues ¼s.

— 1s.
— de boeuf, boîtes en fer-blanc ½s. 3.75
— — — — — 1s. 7.00
— — — — — 1½s. 12.50
— — — — — 2s. 16.00



— en pots de verre . . 1s.
— de boeuf pots de verre size 1½
— — — — — 2s.
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . 1s. 2.70
— — — — — 2s. 3.80
— — — — — 3s. 4.90
— — — — — 4s. 6.75
Viande hachée en "tins" cachetées hermétiquement . . . 5s. 10.30
Viande hachée.
En seaux, 25 livres 0.16
En cuves, 50 livres 0.16
Sous verre 3.25

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,
— 56 " 16 —
BEURRE DE PEANUT
Beurre de Peanut, 16 "—¼—2 1.22
— — — — — 24 "—¼—2 1.70
— — — — — 17 "—1—1 2.25
Boîtes carrées
Seaux, 24 livres 0.24
— 10 — 0.25
— 5 — 0.37

Une grande favorite

qui donne des
Renouvellements de Vente

LA SAUCE E-P

(Sauce de fruits pour les Epicuriens)

La Sauce E. P. est une délicate préparation faite avec les fruits et les épices orientaux les meilleurs que puissent produire les plus grands marchés de l'univers. Elle est préparée conformément à notre formule exclusive et est garantie par la Loi des Aliments et des Remèdes Pura du Canada.



Elle est
FAITE
au
CANADA

de sorte que vous pouvez faire un

Bon Bénéfice

Donnez à la Sauce E.P. une place préminente sur votre comptoir et vos tablettes et voyez comment les ventes vont augmenter. Sa saveur délicieuse et ses qualités appétissantes en font un article qui se vend d'une façon merveilleuse. Nos prix sont raisonnables, à tel point que vous pouvez faire avec cette sauce un bénéfice plus considérable qu'avec n'importe quelle sauce importée. Permettez-nous de vous envoyer nos prix et des échantillons.

The
Canada Sauce & Vinegar Co.
519 King St. West, Toronto (Ont.)

Quand vous vendez les

57 Variétés

de

PRODUITS ALIMENTAIRES PURS

de

HEINZ

Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY

Usine Canadienne: Leamington (Ontario)
Entrepôts: Toronto et Montréal

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 doz. par caisse	doz.	10.00
Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 liv., 4 doz. à la caisse, la douzaine	0.95	
do, 43 liv., 4 doz., la douzaine	1.25	
Clark Fluid Beef Cordial, bouteille de 10 onces, 2 doz. par caisse, la douzaine	5.00	
do, 42 liv., 2 doz., la douzaine	2.00	
do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz.	2.90	
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 doz.	3.20	
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz.	10.25	
do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz.	19.50	
FEVES AU LARD		
Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 doz., à la caisse, la douzaine	0.85	
do, 43 liv., 4 doz. à la caisse la douzaine	1.15	
do, 42 liv., 2 doz. à la caisse, la douzaine	1.75	
do, boîtes plates, 51 liv., 2 doz. la douzaine	2.45	
do, grosses boîtes, 68 liv., 2 doz.	2.75	
do, grosses boîtes, 96 liv., 1 douz.	9.00	
do, grosses boîtes, 82 liv., 1/2 douz.	16.00	
Pork & Beans Tomato, 1 1/2	1.85	
Pork & Beans plain, 1 1/2	1.60	
Veau en gelée	2s. 9.00	
Hachis de Corned Beef	1/2s. 2.00	
— — — — —	1s. 2.50	
— — — — —	2s. 4.50	
Beefsteak et oignons	1/2s. 2.90	
— — — — —	1s. 4.25	
— — — — —	2s. 9.00	
Saucisse de Cambridge	1s. 4.00	

— — — — —	2s. 7.75
Pieds de cochons sans os	1/2s. 2.00
Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).	
THE CANADA STARCH CO., LTD. Manufacturier des Marques Edwardsburg.	
Empois de buanderie.	La liv.
Canada Laundry Starch (caisse de 40 liv.)	0.09
— White Gloss (caisse de 40 liv., paquets de 1 livre	0.09 1/2
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres	0.10
Kegs no 1 d'Empois Blanc no 1 (caisse de 100 livres)	0.09 1/2
Barils d'Empois Blanc no 1, (200 livres)	0.09 1/2
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (30 livre)	0.10 1/2
Empois Silver Gloss (48 liv.) en bidons de 6 livres	0.12
— — — — — (36 liv.)	0.12
boîtes à coulisses de 6 livres	0.12
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres)	0.10
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.) la caisse	3.50
Celluloïd	
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse	4.35
Empois de cuisine.	
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.)	0.10 1/2
Canada Pure Corn Starch (40 livres)	0.09 1/2
Farine pomme de terre raffinée Casco, paquets de 1 liv., (Boîte de 20 liv., 1/4c en plus), excepté pour la farine de pomme de terre).	0.15

Sirup de Blé-d'Inde. Marque Crown.	Par caisse
Jarres parfaitement cachetées, 3 livres, 1 douz., en caisse	4.20
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse	4.60
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse	4.95
— 10 liv., 1/2 doz. en caisse	4.70
— de 20 liv., 1/4 doz., en caisse	4.65
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)	
Barils, environ 700 livres	0.06 1/2
Demi-Baril, environ 350 livres	0.06 1/2
Quart de baril, environ 175 liv.	0.07
Seaux en bois de 2 gals., 25 liv. chaque	2.15
— — — 3 gals., 38 1/2 liv. chaque	3.15
— — — 5 gals., 65 liv. chaque	4.85
Sirup de Blé-d'Inde. Marque Lily White.	Par caisse
Boîtes de 2 liv., 2 doz. par caisse	5.10
— 5 liv., 1 doz., par caisse	5.45
— 10 liv., 1/2 doz., par caisse	5.20
— 20 liv., 1/4 doz., par caisse	5.15
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer.)	
Fret payé pour 5 caisses de sirup ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirup et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Saint-Sauveur-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.	
Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.	

Savoir faire ses Achats est un Gros Agent de Succès dans le Commerce.



EN consultant les annonces qui figurent dans le "**PRIX COURANT**" vous obtenez les adresses des meilleures maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.



A True Canadian Salt

(UN SEL CANADIEN
VRAI)

— et franc pour le commerce parce qu'il met tous les commerçants sur le même pied. Le Sel Windsor n'est vendu que par l'intermédiaire des marchands en gros et des fournisseurs, et tous les détaillants le payent le même prix. Il n'y a pas d'escomptes spéciaux ni de rabais secrets.



BORDEN MILK CO., LIMITED MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

LAIT CONDENSE

- La caisse
- Marque Eagle, 48 boîtes 8.00
 - Reindeer, 48 boîtes 7.70
 - Silver, Cow, 48 boîtes . 7.15
 - "Gold Seal et "Purity" 48 boîtes 7.00
 - Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.00
 - "Challenge", "Clover", 48 boîtes 6.50

- Lait Evaporé
- Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . 5.90
 - "Tall" 48 boîtes . . . 6.00
 - "Family", 48 boîtes . . . 5.25
 - "Small", 40 boîtes . . . 2.50

CAFE CONDENSE

- Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.50
- "Petite", 48 boîtes 5.80
- Regal 24 boîtes 5.20
- Cacao Marque Reindeer — 24 grandes boîtes 5.50
- Marque Reindeer, petites boîtes 5.80

Conditions: net, 30 jours. Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal" — Caisse 36 paquets à 5c. . . . la caisse \$1.25



Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun

La doz.	La doz.
6 doz. de 5c	\$0.50
4 doz. de 4 oz.	0.75
4 doz. de 6 oz.	1.00
4 doz. de 8 oz.	1.30
4 doz. de 12 oz.	1.80
2 doz. de 12 oz.	1.85
4 doz. de 1 lb.	2.25
2 doz. de 1 lb.	2.30
1 doz. de 2 1/2 lbs.	5.80
1/2 doz. de 5 lbs.	9.60
2 doz. de 6 oz.	à la
1 doz. de 12 oz.	
1 doz. de 16 oz.	\$6.00

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT



- La cse
- 4 doz. à la caisse 4.80
 - 3 caisses 4.20
 - 5 caisses ou plus Soda "Magic" la Cse



- No. 1 caisse 60 ppts. de 1 lb. 3.15
- 5 caisses 3.10
- No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. 3.50
- 5 caisses 3.40
- Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 lbs. par caque 3.25
- Barils de 400 lbs. par baril 3.55



- Crème de Tartre "Gillett"
- 1/4 lb. ppts. papier La Doz. (4 doz. à la caisse) 1.95
 - 1/2 lb. ppts papier (4 doz. à la caisse) 3.75
 - 1/2 lb. Caisses avec couvert vissé (4 doz. à la caisse) 4.60
 - Par Caisse
 - 2 doz. ppts 1/2 lb. (Assortis) \$15.05
 - 4 doz. ppts 1/4 lb.
 - 5 lb. canistres carrées (1/2 douz.) La lb. dans la caisse 66 1/2 c
 - 10 lbs. caisses en bois 61 1/2 c
 - 25 lbs. seaux en bois 61 1/2 c
 - 100 lbs. en barillets (1 baril ou plus) 57c

CLARK

Il est inutile de vous dire M. l'Épicier, que le nom de Clark sur les articles en boîtes est une garantie de qualité.

La saison arrive où vos clientes auront besoin de

SOUPES



préparées.

Ayez-en un assortiment complet.

Faites-leur savoir que vous avez les soupes de Clark.

Faites-leur en essayer un assortiment et voyez ce qui en résultera.

La qualité s'impose

COMPAREZ LES PRIX

W. CLARK, Limited

MONTREAL

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.	manquant
Macaroni "Bertrand"		
Vermicelle —		
Spaghetti —		
Alphabets —		
Nouilles —		
Coquilles —		
Petites Pâtes—		

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — — — —	1.67
3 oz. Carrées — — — — —	2.00
4 oz. — — — — —	2.50
4 oz. — — — — —	6.50
16 oz. — — — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2 1/2 oz. — — — — —	2.34
5 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	7.92
2 oz. Anchor Concentré	1.65
4 oz. — — — — —	.63
8 oz. — — — — —	2.17
16 oz. — — — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.84
16 oz. — — — — —	5.00
2 oz. Plates Soluble	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.84
16 oz. — — — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. — — — — —	0.84
Extraits à la livre de \$1.10 à 4.00	
— au gallon de \$7.00 à 25.00	

Les clients satisfaits sont

le meilleur actif d'un

commerce d'épicerie

Les préparations de

Cacao et de Chocolat de BAKER



sont dignes de confiance; toujours d'une qualité uniformément supérieure de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Registered Trade Mark

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780

MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Épiers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

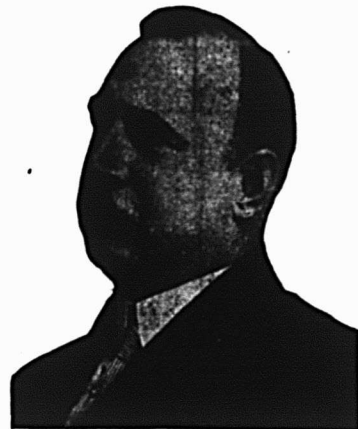
Service régulier et glace pure

THE CITY ICE CO. LIMITED

Bureau principal:

299 ST-JACQUES

Téléphone Main 8605
" " 8606
" " 8607



W. H. ESCOTT CO., LIMITED

COURTIERS EN ÉPICERIES EN GROS

AGENTS de MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

FONDEE EN 1907

Représentants de
ACADIA SUGAR REFINING CO.,
WAGSTAFFE LIMITED,
THOS. J. LIPTON,
VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG — REGINA — SAS-KATOON — CALGARY — EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

L'OUEST DU CANADA?

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:

181-183 avenue Bannatyne,
WINNIPEG.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE

Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons, — En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P.Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



N. C. R.

**Un système qui rapporte de l'argent
en en faisant économiser**

—en faisant économiser du temps à vos commis

Les Nouvelles Caisses Enregistreuses "National" rendent le service plus rapide dans le magasin en maniant l'argent avec précision et promptitude.

Elles sont automatiques et travaillent aussi vite que vos affaires l'exigent.

Ce sont des machines, elles travaillent d'une manière fiable et sans commettre d'erreurs.

Elles permettent à vos commis de s'occuper de chaque client dans un espace de temps le plus bref possible. Cependant leur service est complet.

—elles donnent au client un reçu imprimé indiquant la somme et la nature de chaque transaction, le numéro consécutif et les initiales du commis qui a servi.

—elles vous fournissent un compte exact classifiant et totalisant les affaires des divers départements de votre commerce.

—elles accomplissent toutes ces opérations en — une demi-seconde.

— Il n'y a pas de mouvement inutile. Elles permettent à vos commis de s'occuper d'un plus grand nombre de clients et de donner plus de courtoise attention à chaque client.

Elles permettent donc à votre personnel de voir à plus d'affaires, ce qui se traduit par plus de bénéfices pour vous.

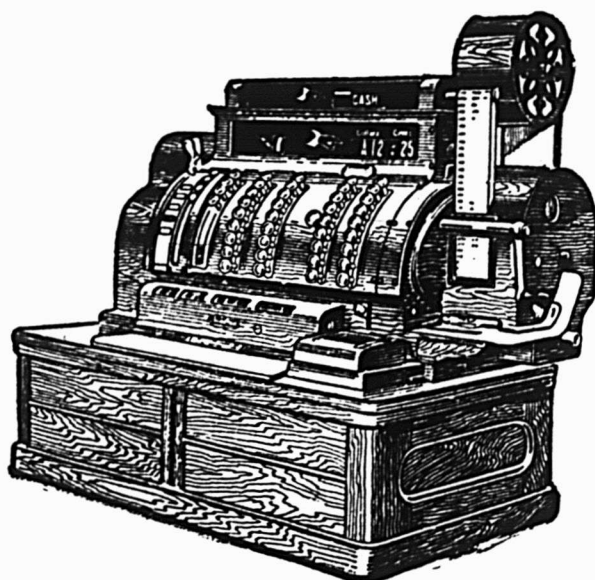
Et elles augmentent le patronage de vos clients grâce à l'attention prompte, précise et courtoise qu'elles facilitent.

C'est maintenant le meilleur moment, la main-d'oeuvre étant rare et dispendieuse, d'installer une machine qui, comme partie incidente de son service, économise le temps de vos commis.

Ecrivez-nous aujourd'hui. Nous vous donnerons avec plaisir des informations complètes.

**The
National Cash Register Co.
of Canada, Limited**

RUE CHRISTIE, TORONTO (Ontario)



LA QUALITE LE SERVICE LA DEMANDE

Rendent notre assortiment de Biscuits précieux pour tous les Marchands qui le vendent.

La principale des remarquables caractéristiques de nos Biscuits c'est que nous n'essayons pas de réduire le plus possible le coût de leur fabrication. Nous croyons devoir offrir la qualité à un prix raisonnable.

Nous avons un grand nombre de spécialités que vous aurez du bénéfice à tenir comme Marchand principal.

Demandez-nous de vous expédier nos listes de prix complètes ou de vous envoyer notre commis-voyageur, avec un assortiment complet d'échantillons.

THE MONTREAL BISCUIT CO. FABRICANTS DE Biscuits et de Confiserie, MONTREAL

grandeur, 4 oz., par doz.... 1.45
Canistres, 25c. Boîtes 2 doz.,
grandeur, 8 oz., par doz.... 2.35
Mêmes prix pour les extraits de tous
fruits.

Vernis à chaussures La douz.

Marque Froment, 1 doz. à la caisse 0.75
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 0.75
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau 2.00

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony	2 doz. à la caisse	10.00
Small	2 — —	9.00
Medium	2 — —	12.00
Large	2 — —	manquant
Tumblers	2 — —	10.80
Muggs	2 — —	manquant
Nugget	2 — —	"
Athenian	2 — —	"
Gold Band Tu	2 — —	13.80
No. 64 Jars	1 — —	19.80
No. 65 —	1 — —	22.80
No. 66 —	1 — —	25.80
No. 67 —	1 — —	manquant
No. 68 —	1 — —	"
No. 69 —	1 — —	"
Molasses Jugs	1 — —	00.00
Jarres, ¼ gal.	1 — —	00.00
Jarres, ½ gal.	1 — —	00.00

Poudre Limonade "Messina" Jonas

Petites boîtes, 3 douz. par caisse, à
\$12.00 la grosse.

Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse,
à \$28.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection", ½ pt. à \$12.00 la grosse,
3 douzaines par caisse

AGENCES



AGENCES

LAPORTE, MAR-

TIN LIMITEE

Eau de Vichy

Admirable crown . . . 50 Btles. 8.00 c-s
Neptune 50 " 9.00 "

Limonade de Vichy

La Savoureuse 50 Btles 11.00 c/s

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importés

Ginger Ale Trayder's—
c-s 6 doz., chop. 1.35 doz. (liège

ou couronne)
— 6 doz., ¼ btl. doz. 1.25
Club Soda Trayder's—
— doz., Splits, ¼ btl. — doz. 1.20
— 6 doz., chop. doz. 1.30

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s
— — Brl. 8 doz. 16.20 Brl.

Lager Beer

Millier's High Life, Baril 10
doz. 15.00 Brl

Porter Anglais de Guinness doz.

Ross — Company.

Qrts. 4 doz. cs 3.25 doz.
Pts., 8 doz. cs 2.05 doz.
Splits, 12 doz. cs 1.45 doz.

Bière Anglaise de Bass .. doz.

Johnson & Co, c/s 4 doz. Btles. 2.45

— — c-s 4 doz. ½ Btles. 2.15

— — c-s 10 doz., ¼ Btles. 1.45

Thé du Japon

Marque Victoria, c/s 90 lbs.... 25 lb.

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 & 50 lbs 52

Marque Princess, tins de 30 & 50 lbs 50



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.60
Citron — — — — —	2 — 1.80
Orange — — — — —	2 — 1.80
Framboise — — — — —	2 — 1.80
Fraise — — — — —	2 — 1.80
Chocolat — — — — —	2 — 1.80
Pêche — — — — —	2 — 1.80
Cerise — — — — —	2 — 1.80
Vanille — — — — —	2 — 1.80

Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse
de 2 douz., 8 liv.

Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz.	2.50
Chocolat, — — — — —	2.50
Vanille, — — — — —	2.50
Fraise — — — — —	2.50
Citron — — — — —	2.50
Sans essence — — — — —	2.50

Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret,
2e classe.

THE C. H. CATELLI CO., LIMITED

201 rue Bellechasse, Montréal

Téléph. St. Louis 8761

Macaroni au lait de
Catelli

Le meilleur produit de la fabrique

Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.40
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	
Noodles	

La marque ci-dessus est mise en
paquets seulement et est l'objet d'une
ne publicité dans les journaux quoti-
diens, les magazines et par les affi-
ches.

MARQUE SPINELLI

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti	
30 paquets à la caisse	2.25
en boîtes non empaquetées, 30	
livres par caisse	2.25
En boîtes, non empaquetées, 10	
livres par caisse	0.80
En boîtes non empaquetées, 5	
livres par caisse	0.43

MARQUE HIRONDELLE

Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$2.40
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	
Noodles	

Non empaquetés

Le même assortiment que ci-dessus
en boîtes de 30 livres (sans empaque-
tage) \$2.40 la caisse.

Conditions: Net à 30 jours.
Transport payé pour tous les points
du Canada.

Poids minimum pour un envoi: 300
livres net.

WM. H. DUNN

Montréal.

Edwards Soups.
(Potages Granulés, Préparés en Irilan-
de), Variétés: Brun — Aux Tomates
— Blanc (u assorti).
Paquets, 5s. Boîtes 3 doz. cha-
que (assorties) par doz. 0.45
Canistres, 18s. Boîtes 3 doz.,

IL SE PEUT QUE VOS CLIENTS DEMANDENT DES ALLUMETTES SANS SPECIFIER CELLES D'EDDY

Non pas par indifférence, mais parce qu'ils s'attendent, naturellement, à ce que vous n'ayez que ces dernières — LES ALLUMETTES D'EDDY — en magasin. Si vous êtes bien avisés vous verrez à ce qu'ils ne soient pas désappointés.

LES ALLUMETTES D'EDDY SONT EN GRANDE FAVEUR DEPUIS 1851 ET CETTE FAVEUR AUGMENTE TOUJOURS

LIVRAISON PROMPTE

CRYSTAL



SYRUP

En ces jours de rareté des marchandises il est souvent important d'avoir une prompte expédition. Les marchands peuvent être sûrs d'obtenir l'envoi immédiat du

Sirop Crystal Diamond

Et, en même temps, le meilleur sirop qui soit sur le marché.

IMPERIAL TOBACCO COMPANY OF CANADA, Limited

CIGARETTES	Lo 1,000
Bouquet, 7s, boîte 350, par bte..	6.22
Calabash	11.50
Columbia, petits cigares.....	12.50
Dardanelles "Turques" bouts unis	13.00
Dardanelles "Turques", bouts en liège ou en argent.....	13.00
Derby's, bte de 60, par bte \$4.30	7.15
Fatima 20s	10.75
Guinea Gold	8.50
Gloria 7s.	6.22
Gold Crest 20s	6.50
Hasan "Turques", bouts en liège	8.50
Mecca "Egyptiennes", bouts unis	8.50
Mogul "Egyptiennes", bouts unis ou en liège	12.75
Murad "Tur" bouts unis ..	12.75



New Light, Petits cigares	8.50
Old Chum, bouts unis	8.50
Old Gold, 6s, bte de 600, la bte	\$4.10 6.33
Pall Mall, format ordinaire.....	19.50
Pall Mall, format royal	26.00

Players Navy Cut 8.70



Richmond Straight Cut, bte de 10	11.50
Richmond Straight Cut, bte de 20	11.00
Sweet Caporal	8.80
Sweet Sixteen 7s, bte de 700, la boîte	\$4.85 6.22
Sub Rosa, petits cigares	8.80
Cigarettes importées.	
Capstan, douce et medium ..	15.50
Capstan, bte de 10 avec porte-cigarettes ..	15.50
Soussa, importées du Caire, Egypte extra fine, No 25....	21.50
Soussa, extra fine, No. 30.....	24.50
Soussa, Khedivial	22.50
Three Castles, bte de fer-blanc, 50s, bte de carton 10s.	19.00
Three Castles, bte de fantaisie ..	19.50
Tabacs à Cigarettes.	
B. C., No. 1, 14s.....	1.18
Sweet Caporal, 15s	1.25

Tabacs coupés.



Old Chum, 12s	0.99
Meerschaum, 12s	0.99
Athlete Mixture, bte en fer-blanc, ½ et ¼ lb.	1.50
Old Gold, 12s	1.13
Seal of North Carolina, 12s.....	1.04
Duke's Mixture, "Cut Plug", 1/12	1.04
Duke's Mixture "Granule" sac 1/12	1.04
Old Virginia, pqt ½ et 1 lb....	0.80
Old Virginia, pqt 1/16	0.70
Bull Durham, sac 1-11 et 1-16..	1.80
Snap, pqt ½ et 1-16	0.67
Calabash Mixture, bte ½ et 1 lb	1.45
Calabash Mixture, bte ¼ lb....	1.50
Calabash Mixture, importé, bte ¼	1.60
Pride of Virginia, importé, bte 1-10'	1.85
Capstan Navy Cut, importé, bte ¼ moyen et fort	1.60
Old English Curve Cut, importé boîte 1/10	1.70
Tuxedo, importé, boîte 1/10 ..	1.70
Lucky Strike, importé, boîte, 1/10	1.70
Rose Leaf, importé, à chiquer pqt 1 oz.	1.40
Tabacs à chiquer importés.	

GILLETT'S LYE



ÉPICIERIS: La Lessive Gillett fut la première Lessive en poudre vendue au Canada et depuis elle a toujours été reconnue comme la première de toutes pour sa qualité et sa valeur. Elle a le bénéfice de l'annonce et de la réputation de Gillett en outre de la faveur établie du client. Un stock d'épicerie ne saurait être au complet sans elle et nulle lessive ne se vend aussi aisément et aussi fortement. Mettez-la en bonne place dans vos étalages, c'est une bonne idée d'attirer l'attention de vos clients sur cet article.

LA LESSIVE DE GILLETT CONSUME LA CRASSE

E.W. GILLETT COMPANY LIMITED

WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL



Etes-vous Satisfait?

Votre stock d'aliments marins en boîte vous donne-t-il le genre de résultats qui tiennent rempli votre tiroir-caisse? Ou ce stock semble-t-il manquer des qualités qui produisent des ventes constantes, continuelles et signifient "BENEFICE" et augmentation des affaires?

Les Aliments Marins Marque Brunswick

donnent une satisfaction mutuelle aux commerçants et aux clients. Le choix le plus SOIGNEUX et l'outillage le plus moderne garantissent leur qualité.

Approvisionnez-vous de "Marque Brunswick" pour faire des ventes plus considérables de poisson. Préparez votre commande d'après la liste suivante:

$\frac{1}{4}$ SARDINES A L'HUILE ——— $\frac{1}{4}$ SARDINES A LA MOUTARDE ———
 FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes) ——— KIPPERED HERRING
 ——— HARENGS SAUCE TOMATE ——— CLAMS

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185

MONTREAL

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . . 2.00 } PAR AN
Union Postale, fra. . . . 20.00

Circulation fusionnée

LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année. A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier. L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit: "LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 18 mai 1917

Vol. XXX—No 20

NE NEGLIGEONS PAS LES LIGNES "A-COTE"

UNE OPINION DE M. D.-C NIXON

Il y a malheureusement trop peu de marchands qui soient assez perspicaces pour découvrir les nombreuses opportunités qu'il y a de faire un peu d'argent "à-côté"; seuls les pharmaciens ont cette tournure d'esprit.

Les pharmaciens vendent de la papeterie, des peintures et des huiles, de la poudre à pâte et des extraits, des cameras et des bonbons, du papier à tapisserie et des bougies, des phonographes et des fleurs, des rasoirs et des cigares, des "sets" de toilette et des sodas, et mille autres choses indépendantes de leur commerce.

Et les pharmaciens sont portés à tenir toutes ces lignes contradictoires simplement parce qu'ils ne pourraient pas faire d'argent avec leurs produits pharmaceutiques. Le pharmacien vend de tout, même des billets de théâtre. Et souvent il obtient un achat d'une personne entrée pour se procurer un timbre-poste ou pour téléphoner.

L'épicier honnête aujourd'hui (et tout épicier est honnête soit par inclination, soit par législation), ne fait pas usage de succédanés, il sait que cela ne paye pas. Telle n'est pas l'habitude du pharmacien qui est, au contraire, l'homme des succédanés. Il a toujours "quelque chose de tout aussi bon", le plus souvent de sa propre fabrication, à offrir. Il dit même à sa clientèle confiante qu'elle ne peut acheter de poudre à pâte "pure" en dehors d'une pharmacie, de même qu'il conseille pour les extraits "de ne jamais acheter quelque chose sans une étiquette pharmaceutique si on veut obtenir l'article véritable."

Si nous laissons les pharmaciens tenir des articles d'épicerie, pourquoi l'épicier ne tiendrait-il pas des produits pharmaceutiques, les médecines patentées, les antiseptiques, les purges, etc.? Si l'épicier vend des bonbons, pourquoi ne vendrait-il pas des bonbons médicamenteux ou des remèdes contre la toux? Le client

d'épicerie va plus souvent au magasin d'épicerie qu'il ne va à la pharmacie, aussi pourquoi ne pas fournir au client le service de lui procurer sans plus de dérangement quelques-uns des articles courants de pharmacie? Ce serait un moyen de rattraper les ventes que le pharmacien fait au détriment de l'épicier.

Les médecines patentées jouissent d'une grande demande. Beaucoup de grosses fortunes ont été édifiées par la vente d'un remède très simple soutenu par une publicité judicieuse. Les gens achètent ces médecines patentées, non pas sur la recommandation du pharmacien, mais sur la foi des arguments donnés dans les journaux et portant le public à acheter de tels produits. Pourquoi le public n'achèterait-il pas ces articles chez l'épicier? Le Canada et les Etats-Unis sont les seuls pays où les médecines patentées ne sont pas tenues par le commerce d'épicerie. Ces articles n'exigent que peu de place, peu de capital et procurent un bon profit, cinquante pour cent sur le prix d'achat. Quel autre article d'épicerie peut fournir un tel profit? Les ornements publicitaires attrayants sont fournis par les maisons propriétaires des médecines patentées, ce qui en facilite la vente. L'épicier peut réserver un petit espace sur son comptoir pour un étalage de remèdes patentés bien annoncés qui lui donneront des profits satisfaisants.

Il en est de même pour les cigares; les épiciers pourraient dans cette ligne, s'assurer un commerce profitable. Si nos clients savent que nous tenons de bons cigares, ils n'hésiteront pas à nous en demander régulièrement comme des autres articles d'épicerie. Il y a mille manières par lesquelles l'épicier peut faire de "bons à-côté" sans effort, il suffit pour cela d'un peu d'initiative et de décision.

D.-C. NIXON.

Vous constaterez une augmentation dans vos ventes, si vous vendez le

TABAC A CHIQUER

Black Watch



LA LOI DU REVENU DE GUERRE PROPOSEE AUX ETATS-UNIS

La nouvelle loi, si passée, ajoutera 10 pour cent à toutes les charges d'importation. Les produits canadiens seront affectés.

Le comité spécial de la Chambre de Commerce des Etats-Unis vient d'approuver une Loi du Revenu de Guerre destinée à produire \$1,800,000,000. Le président de ce comité, M. Kitchin, est d'opinion que cette loi passera sans opposition. Cette loi affectera sensiblement le Canada, par les changements au tarif qu'elle comporte. D'après les prévisions de cette loi, il y aura une augmentation de 10 pour cent sur les droits à présent en vigueur et pour ce qui est des articles admis en franchise jusqu'ici, ils seront soumis à un tarif initial de 10 pour cent.

Sans qu'il soit possible de dire exactement l'étendue de l'influence de cette loi sur le commerce canadien, on peut penser qu'il y a beaucoup de commodités entrant aux Etats-Unis du Canada qui seront très sérieusement affectées par une telle action.

Les exportations du Canada aux Etats-Unis pour les douze mois finissant en février dernier sont les suivantes: Animaux, \$9,968,673; produits pour panification, \$26,467,712. Dans ce montant, d'ailleurs, il y a un item de plus de \$21,000,000 pour le blé et la farine de blé, qui, fort probablement, resteront sur la liste des entrées en franchise en vertu du récent agrément entre les deux pays. Mais, par contre, il se peut que ce tarif de 10 pour 100 s'applique aux produits suivants, que nous exportons aux Etats-Unis pour les chiffres ci-après: Poisson, \$9,365,096; fruits, \$199,435; pommes de terre, \$1,104,721; provisions, \$704,511; semences, \$10,748, 354. Le montant de toutes les exportations aux Etats-Unis forme le total surprenant de \$475,114,450.

A côté de cela, il y aura un autre élément qui affectera le Canada, c'est l'achat de marchandises d'abord importées aux Etats-Unis de l'étranger. Il y a un certain nombre d'articles qui entrent dans cette catégorie, notamment les fruits tels que les bananes et les ananas, qui, jusqu'à présent avaient été exempts des droits. Comme cette action n'est pas encore devenue loi, on ne saurait que faire des prévisions sur son effet, mais il est certain qu'elle aura son influence sur le commerce canadien.

LE COMMERCE DES BANANES ET L'ENTREE EN GUERRE DES ETATS-UNIS

Parmi les produits qui peuvent être affectés par l'entrée en guerre des Etats-Unis, il faut citer la banane, parce que le commerce de cette commodité dépend entièrement des conditions de transport et le transport est un des éléments difficiles de la guerre.

Un récent article d'un journal de New York suggère les possibilités funestes dans cette ligne, basant son raisonnement sur le fait qu'avant la guerre les vaisseaux opérés par la United Fruit Company et l'Atlantic Fruit Co., qui contrôlaient environ 75 pour cent du

commerce des bananes sur le continent, étaient principalement étrangers, surtout norvégiens et anglais et que le premier de ces pays craignait de mettre en danger ses transports en leur permettant de rester au service d'un belligérant.

Il y a une bonne dose de vrai dans cette situation. Il y a un certain nombre de navires norvégiens sous charte pour ces deux compagnies, et très probablement quelques-uns de ces bateaux ont été sortis pour rencontrer les besoins du commerce des pays neutres. Ces vaisseaux norvégiens sont en grande partie de très petit tonnage et ne sont pas aménagés pour le meilleur avantage des fruits, aussi les avait-on éliminés depuis quelque temps. A la déclaration de la guerre, tous les navires sous la charte de ces compagnies, furent placés sous le pavillon américain, devenant, en conséquence, une partie de la marine marchande américaine, et ne pouvant être employés par des puissances étrangères.

L'Atlantic Fruit Company a vendu deux vaisseaux au gouvernement anglais et a deux autres grands navires engagés dans ce service, mais en dépit de ce fait, il n'y a pas eu de diminution dans l'approvisionnement des bananes.

Encore qu'il ne soit pas survenu de difficultés à ce propos, le commerce peut s'en trouver affecté prochainement. Les compagnies détenant les bananes contrôlent à présent quelques-uns des navires les mieux aménagés, enregistrés sous le pavillon américain. Les navires seront, sans aucun doute, une des besoins vitaux des Etats-Unis, si ce pays prend une part active à la guerre. Il faut donc s'attendre à ce que partie ou totalité de ces vaisseaux soient réquisitionnés par le gouvernement américain. Si l'on considère que la banane est un aliment très bon marché on comprendra la gravité possible de la situation. D'autre part, la banane de par sa nature, doit être vendue promptement. En conséquence, elle ne peut monter à des prix exorbitants. De fait, le plus haut prix atteint par les bananes dans les quinze dernières années, est d'environ \$3.20 en lots de chars, et ce chiffre anormal n'a résisté que pendant une période très courte.

Le fait que la banane est d'un prix minime, en a fait l'aliment du pauvre. Aussi la nouvelle loi du tarif américain imposant 10 pour 100 sur tous les articles autrefois libres de droits, va-t-elle encore affecter davantage le coût élevé de la vie. Lorsque cette nouvelle loi sera en vigueur, elle entraînera une augmentation de 10 pour 100 sur les bananes aussi bien que sur les ananas, les noix de coco et toutes les marchandises qui sont achetées par les maisons de commerce américaines.

A VENDRE

PROPRIETE ET PLACE D'AFFAIRES

installées depuis trente ans à South Durham (P.Q.) et consistant en un stock complet de ferblanterie et de plombier-couvreur y compris une presse à tôle ridée. Bonne clientèle à laquelle on peut vendre de six à dix chars de tôle par année, etc.

Doivent être vendues pour cause de mortalité.

S'adresser pour toute autre information au propriétaire,

Z. BLAIN,

19—2f.

South Durham (Co. Drummond, P.Q.).

**JEUNES FILLES DEMANDEES, pour Travaux de
Reliure. S'adresser à**

B. PLOW & CO., LTD,

5-7 rue Récollet

LE CANADA, LA GUERRE ET LE CONTROLE DE L'ALIMENTATION

On a beaucoup parlé ces derniers temps de la rareté des produits alimentaires, une condition qui devient chaque jour de plus en plus grave. Un grand nombre de moyens ont été suggérés pour combattre le danger. Sir George Foster qui est venu récemment de Washington dit, dans une interview publiée, que la question du contrôle des prix des produits alimentaires a été discutée par le gouvernement américain et qu'il est probable qu'il sera pris une action sérieuse à ce sujet, avant longtemps.

C'est fort bien! Sir George est un politicien, et il ne serait pas un politicien comme les autres s'il ne cherchait à se faire un peu de capital politique en dehors des prix actuellement élevés des produits alimentaires. Mais le contrôle des prix des aliments est une bien grosse question.

Que les Etats-Unis aient un certain nombre de lois sous considération, à ce propos, cela ne signifie rien du tout. Cela prendrait un statisticien expérimenté pour faire le total des lois ne rimant à rien qui furent proposées au congrès américain. Tout le monde peut suggérer une loi, mais ce n'est pas tout le monde qui peut en faire passer une. On peut en dire autant de notre pays. Le contrôle des prix! Il y a maints aspects dans cette question. Pouvez-vous contrôler le prix de la farine sans contrôler aussi le prix du blé, et là vous touchez le point sensible, celui du fermier.

C'est chose facile à dire que le gouvernement fixera les prix sur les produits alimentaires, mais cela revient à dire que le gouvernement se substituerait à l'intermédiaire, achèterait et aurait tout au moins l'oeil sur les ventes de ces marchandises. Non, mais, pensez-vous que ces messieurs sans expérience commerciale qui siègent sur les bancs parlementaires sont plus qualifiés pour tenir les affaires commerciales du pays que ceux qui ont fait l'étude du commerce, par expérience, pendant toute leur vie? Y a-t-il quelque bonne et suffisante raison de supposer que les affaires seraient de la sorte conduites d'une façon plus efficace et plus honnête?

On ferait bien mieux de s'occuper de la campagne de production intensive, car là est le véritable remède à la situation anormale des prix. Il y a plus de bon sens à s'efforcer de faire rencontrer l'offre avec la demande que de mettre en présence une demande à laquelle l'offre ne peut suffire.

GROSSE SAISON DE CONSERVES

La manufacture de Tilbury des Canadian Cannery se prépare pour une grosse saison de conserves, et déjà dix wagons de boîtes représentant 48,000 boîtes par wagon, ont été reçus et préparés pour leur usage prochain. Plus de 350 acres de tomates ont eu leur récolte vendue par contrat et 350 acres de fèves ont également eu acquéreur.

SITUATION DU SUCRE A CUBA

Des rapports de La Havane, Cuba, nous informent des dommages considérables causés par l'opération des troupes d'insurrection. Nombre de régions ont été passées au feu et la récolte de sucre eut beaucoup à en souffrir. Une compagnie a eu des cannes à sucre détruites d'une capacité de production de 125,000 sacs (environ 18,000 tonnes) de sucre, et les voies ferrées, les ponts, les wagons, les sébelles, etc., ont été brûlés ou détruits. Par suite de la destruction des ponts, beaucoup de plantations ne peuvent transporter leurs sucres aux ports et sont obligés de les garder en magasin sur les plantations, ce qui est très dispendieux. Dans les trois provinces de l'Ouest de Pinar del Rio, Havane et Matanzas, le temps favorable à la récolte a continué. Dans certaines autres provinces, il y a eu une légère interruption dans le broyage, par suite de la pluie. Du fait de la lutte dans les provinces de l'est, les réceptions de sucre ne sont connues exactement que pour les six principaux ports qui accusaient comme quantité au 21 avril, 1,363,033 tonnes, contre 1,458,419 tonnes, en 1916. Un ton très ferme prévaut sur place et on s'attend prochainement à des prix plus élevés.

AUGMENTATION DE LA PRODUCTION DE BETTERAVES A SUCRE, CETTE ANNEE

Des rapports de l'augmentation de plantation de betteraves à sucre dans le comté de Perth, Ontario, nous sont fournis par M. Chs.-E. Moore, surintendant de la Dominion Sugar Company pour ce district.

M. Moore prétend, qu'en dépit de la récolte décevante de l'an passé, un acréage beaucoup plus considérable a été ensemencé en betteraves et les fermiers ont reçu une augmentation de prix de \$1.00 la tonne sur l'an dernier, en outre d'un bonus par tonne de betteraves a été payé sur la base du prix de gros du sucre. M. Moore estime qu'il ne devrait pas y avoir de famine de sucre au Canada, car l'acréage, la semence et le travail ont été bien prévus et soignés. Depuis la guerre, de grands progrès ont été faits dans la culture des betteraves pour la semence qui est de qualité égale sinon supérieure à celle précédemment importée d'Europe.

POMMES DE TERRE A \$1.00

"Même si l'acréage planté en pommes de terre au Canada, cette année, est de 10 pour 100 moindre que celui de l'an dernier, nous devrions, si nous avons une bonne récolte moyenne, voir le prix des pommes de terre baisser à \$1.00 le boisseau, à l'automne prochain. Telle est l'opinion exprimée par M. W.-J. Black, Commissaire de l'agriculture du Dominion, et qui ajoutait qu'il n'y avait pas de raison pour que se produise une panique dans la situation de la pomme de terre, car le Canada n'avait l'an dernier, qu'une demi-récolte.



Tanglefoot



Le destructeur de mouches non vénéneux

Sans danger, Hygiénique, Sûr

**Attrape 50,000,000,000 de mouches
chaque année**

Chez les Marchands-Détaillants de la Province

IMPORTANTE ASSEMBLEE A GRANBY

A une assemblée des marchands-détaillants de la cité de Granby, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le huitième jour de mai mil neuf cent dix-sept, étaient présents :

Messieurs W. Lord (M.D.) président "pro tempore", J.-A. Beaudry (M.D.), W.-D. Bradford, H.-E. Comtois, J. Mullin, Art. Monty, F. Casavant, E. Beauchemin, Art. Bédard, F. Choinière, C. Leroux, A. Bédard, J. Moisan, Geo. Hébert, Chs. Robitaille, L.-P. Pelletier, et J.-E. Isabelle, secrétaire "pro tempore". Au cours de cette importante assemblée, il a été passé la résolution suivante :

ATTENDU que cette assemblée est convoquée dans le but d'organiser et d'établir, dans la Cité de Granby, une succursale de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Inc.,

ATTENDU qu'il est dans l'intérêt de tout détaillant, nommément de Granby, d'appartenir à une telle association et de se former en succursale, devant être bien régie par le bureau exécutif de l'association.

ATTENDU qu'après délibération sur ce sujet, il a été jugé opportun d'établir une telle succursale,

QU'IL SOIT RESOLU :

Qu'une succursale de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Inc., soit organisée et établie officiellement en la cité de Granby.

Que ladite succursale soit régie par un bureau exécutif local, composé comme suit, d'après le vote de l'assemblée, savoir :

Président, Wilfrid Lord, M.D.

1er vice-président, J. Mullin.

2e vice-président, H.-E. Comtois.

Trésorier, W.-R. Horner.

Secrétaire, J.-E. Isabelle.

Que les personnes dont les noms suivent, ayant signé la présente résolution, après s'être conformées aux règlements de ladite résolution, soient reconnues officiellement comme membres actifs de ladite association et jouissent de tous les privilèges y attachés.

Qu'un procès-verbal de la présente assemblée soit dressé par le secrétaire et entré en record dans le livre des minutes de ladite succursale, et qu'une copie dudit procès-verbal soit transmise au secrétaire-provincial de ladite association, tel que requis par ses règlements. Suivait la signature de tous les marchands présents à l'assemblée.

SUCCURSALE DE L'A.M.D., A THETFORD MINES

Le 8 mai courant, les marchands-détaillants de Thetford Mines, P.Q., ont tenu une grande assemblée et ont procédé à l'organisation, dans leur localité, d'une succursale de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada.

Au cours de cette réunion, il fut procédé à l'élection des officiers du bureau de Thetford Mines, qui donna les résultats suivants :

J.-L. Demers, président.

P.-E. Beaudoin, 1er vice-président.

Jos. Dussault, 2e vice-président.

Jos. Roberge, trésorier.

J.-E. Thompson, secrétaire.

Tous les membres présents furent unanimes à offrir leurs services à la grande cause du commerce de détail

et chacun se promet de s'occuper activement de joindre tous les marchands pour leur faire prendre rang dans l'association et faire de la succursale de Thetford Mines, une des plus influentes de la province tant par le nombre que par le travail accompli.

On discuta longuement aussi le projet de loi Knowles et l'ordre-en-conseil du mois de novembre dernier avec pour résultat le vote unanime des marchands de faire des représentations au gouvernement d'Ottawa, pour demander l'amendement de l'ordre-en-conseil et le rejet du projet de loi Knowles.

LES MARCHANDS DE BEAUCE

Une assemblée spéciale des membres de l'Association des Marchands-Détaillants, a été tenue sous la présidence de M. E.-J. Turcotte, à Beauce Jonction, le 27 avril dernier.

Étaient présents : M. J. Cadieux, du bureau provincial, de Montréal; Messieurs Jean Rancourt, vice-président, Gédéon Gagné, J.-A. Beaudoin, Aristide Roberge, Ed. Fortin, J.-Alp. Dallaire, Georges Thibau-deau, J.-A. Poulin, Albert Veilleux, représentant Jos. Gagnon, J.-G. Giguère, Morrissette & Frères, Godefroi Grégoire, Honoré Lachance, J.-A. Dubois, Henri Renault, G.-H. Lachance, J.-A. Grenier, J.-A. Deschènes, Jos. Cloutier, J.-E. Lacoursière, J.-E.-R. Pagé, Alp. Lapière, Alp. Giguère, Auguste Perron, E. Gagné, Reg. Roberge & Frères, J.-A. Roberge, F.-F. Périnet, Louis Champagne, J.-L. Jacob, E.-R. Noël, Thomas Dallaire, Placide Lessard, Jos. Gagné, Frédéric Loubier, Alfred Fortin, Jos. Paradis, Thibau-deau & Frères, E.-E. Poulin, Jos. Baillargeon, etc., etc.

M. Cadieux parla du Bill Knowles et après explications claires et précises, demanda de bien vouloir signer une résolution contre ce bill et de faire tenir cette résolution immédiatement au Bureau Provincial.

Il fut proposé par M. J.-A. Beaudoin, secondé par M. Jean Rancourt, que la résolution suivante soit adoptée et transmise au Bureau Provincial :

"Attendu que le problème de la distribution des marchandises est basé sur le désir et le besoin du consommateur de se procurer ce qui est nécessaire à son entretien, au moment où il en a besoin, là où il en a besoin, et au meilleur prix possible :

"Attendu que pour répondre à ce besoin au meilleur avantage du consommateur, il faut une organisation spéciale, et très étendue dont les marchands de gros et les marchands-détaillants sont les piliers et que nulle entreprise privée ne saurait approcher, comme service et comme bon marché.

"Attendu que pour arriver à maintenir et à améliorer, si possible ce système de distribution, il est indispensable que les manufacturiers, les marchands de gros et les marchands-détaillants, puissent se consulter afin d'établir des règlements qui servent à la fois les intérêts du consommateur et du commerce en général.

"Attendu que le 10 novembre 1916, le gouvernement du Canada a adopté un ordre-en-conseil rendant illégal tout arrangement entre les manufacturiers, les marchands de gros et les marchands-détaillants, sans égard au mérite de tels arrangements, favorisant ainsi le manque d'organisation et le manque d'entente, ce qui aurait pour effet immédiat, l'augmentation inévitable des prix des articles de première nécessité qui

semblent déjà avoir atteint des niveaux excessifs.

“Attendu que cette action de la part du gouvernement a été prise avec l'évidence d'aggraver le ressentiment du public contre une situation économique, dont les marchands semblent devoir porter le poids sans en être cependant, nullement responsables.

“QU'IL SOIT RESOLU :

“QUE les membres de la succursale de Beauce de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada, Incorporée, expriment fortement leur opinion, qu'il serait dans l'intérêt public de voir rappelé l'ordre-en-conseil, passé le 10 novembre 1916 et que soit rejeté le projet de loi no 21, soumis à la législature fédérale par M. Knowles, de Moose-Jaw, de manière à permettre aux commerçants canadiens de faire tous arrangements et passer tous règlements concernant le commerce intérieur du Canada, et de nature à leur permettre d'éviter tous frais inutiles de distribution et d'augmenter leur efficacité comme distributeurs de toutes marchandises contribuant ainsi à réduire le coût de la vie, et qu'en outre dans le but d'écartier tous abus susceptibles de se produire, une commission du commerce intérieur soit nommée par le gouvernement avec mission d'étudier et d'enquêter au sujet de tous arrangements faits entre producteurs et distributeurs de toutes marchandises pour garantir et protéger les intérêts du consommateur.”

Il fut ensuite proposé par M. J.-A. Fournier, secondé par M. Jean Rancourt, que tous les membres de la succursale de Beauce se fassent un devoir de se réunir sans faute en assemblée à Valley Junction, le 22 mai courant, et invitent instamment tous les marchands de leur connaissance qui ne font pas encore partie de l'association à assister à cette assemblée.

J.-A. FOURNIER, secrétaire.

NOUVELLES DE LA PROVINCE

M. A. Barry, épicier de Québec, est décédé.

M. J. Sullivan, épicier, Montréal, a vendu son commerce à l'encan.

M. N. Frankolis, épicier de Montréal, a subi des pertes dans son magasin par suite du feu.

M. Cossette, de Grand'Mère, P.Q., était récemment à Montréal.

Les pertes subies par le feu survenu à la Castle Blend Tea Co., à Montréal, s'élèvent à \$10,000.

Christie Brown Co., Ltd, Montréal, a souffert de dommages causés par le feu; la compagnie était couverte par des assurances.

M. Pelletier, de Pelletier Bros., Saint-Sulnice, P.Q., était récemment à Montréal, en voyage d'affaires.

M. J.-C. Héon, de la Canadian Milling Agency, Victoriaville, était ces jours-ci en voyage d'affaires à Montréal.

M. Legacy, de Grand'Mère, P.Q., était la semaine passée, à Montréal, et visita le Marché Bonsecours pour affaires de fruits.

Le service des bateaux entre Montréal et Québec a repris son cours régulier et créé un bon mouvement de visiteurs d'un côté comme de l'autre.

M. J.-E. Hunsicker, marchand de grains, Montréal, a été quelques jours absent par suite d'indisposition.

M. H.-S. Gile, de The Pleasant Loganberry Juice Co., Salem, Oregon, était dernièrement à Montréal, pour conclure des arrangements avec ses représentants au Canada, Rose & Laflamme, Limited, Montréal, et Toronto, pour la mise sur le marché de son nouveau produit, Phez Loganberry Juice.

Les employés des St. Lawrence Refineries ont fait une jolie démonstration d'estime à M. Bernard McNally, vice-président de la Compagnie qui se retirait pour cause de santé, après quarante années de service dans la compagnie. Un joli souvenir fut offert au sympathique vice-président qui va pouvoir profiter à présent, d'un repos bien mérité.

LA VISITE DU MARECHAL JOFFRE

La trop courte visite du maréchal Joffre à la population canadienne restera parmi nous comme un souvenir historique. Prévenue seulement l'avant-veille de cet événement, la population de Montréal s'est montrée superbe d'empressement, de joie et d'enthousiasme. Elle a pavoisé partout dans les rues, avec une spontanéité remarquable et les acclamations dont elle a salué le vainqueur de la Marne auront leur écho dans le pays de France.

La visite de M. Viviani, ancien premier-ministre de France, pour n'avoir pas revêtu le même éclat, n'en comporte pas moins un sens pratique précieux dont les effets se feront sentir dans les rapports entre la France et le Canada.

Ces deux représentants officiels de France, en foulant le sol canadien ont ravivé les sentiments d'affection qui existaient entre la France et le Canada et il ne fait aucun doute que le haut témoignage d'admiration rendu par le Canada à ces illustres visiteurs aura pour effet des relations plus faciles, plus efficaces et plus profitables entre les deux pays.

Marchands de Beauce et Dorchester

N'oubliez pas de vous rendre en foule à la grande assemblée des marchands détaillants des Comtés de Beauce et de Dorchester qui doit se tenir le

22 MAI A VALLEY-JONCTION

L'ANGLETERRE ACHÈTE LE SURPLUS DU FROMAGE

Un représentant de la Chambre de Commerce anglaise est à Ottawa pour faire des arrangements avec le gouvernement canadien afin de s'assurer le surplus de la production de fromage canadien pour cette année, dans un but d'alimentation des troupes anglaises et canadiennes. M. J.-A. Ruddick, commissionnaire de "Dairy & Cold Storage" et M. James Alexander, de Montréal, ont été nommés par le gouvernement canadien pour conférer avec M. Jas. McGowan, le représentant anglais, pour faire les arrangements nécessaires pour l'achat et l'expédition. L'achat de ce surplus nécessitera des arrangements en conformité pour la traversée de l'Atlantique qui est laissée, comme par le passé à des entreprises privées, ce qui ne se fera pas sans de considérables difficultés.

LA SITUATION AGRICOLE

Etat du blé d'automne et dommages causés par l'hiver

L'étendue ensemencée en blé d'hiver à l'automne dernier est estimée à 813,400 acres, dont 656,500 acres dans l'Ontario, 105,700 acres dans la Saskatchewan, 38,000 acres dans l'Alberta, 8,000 acres dans le Manitoba, et 6,200 acres dans la Colombie Britannique. La proportion des semences détruites par l'hiver est de 25 pour cent dans l'Ontario, de 14 pour cent dans le Manitoba, de 15 pour cent dans l'Alberta et de 8 pour cent dans la Colombie Britannique. Les renseignements à ce sujet manquent pour la Saskatchewan, mais il est vraisemblable que cette perte atteint 15 pour cent, puisque les deux provinces voisines, le Manitoba et l'Alberta, accusent un pourcentage respectif de 14 et de 15 pour cent. Le résultat global représente la destruction d'une emblavure de 187,000 acres de blé semé en automne, ou 23 pour cent. Cette proportion est beaucoup plus considérable que celle des deux années précédentes qui, il est vrai, ont été excessivement favorables, chacune d'elles ayant limité cette perte à 6 pour cent. Après déduction de la surface estimée détruite, l'étendue sous culture se trouve réduite à 626,400 acres. Au point de vue de la condition du blé, on l'apprécie à 67 pour cent de l'étalon dans l'Ontario, 65 pour cent dans le Manitoba, 88 pour cent dans l'Alberta et 85 pour cent dans la Colombie Britannique, donnant une moyenne pour l'ensemble du Canada (la Saskatchewan exceptée), de 69 pour cent. Cette moyenne est la plus basse que l'on ait constatée à la même date, depuis 1909; elle témoigne de l'exceptionnelle sévérité de l'hiver passé.

Prairies Artificielles; foin et trèfle

En raison de la tardiveté du printemps, cette année, on ne pouvait dès le 30 avril, juger de la mesure dans laquelle les prairies artificielles en foin et en trèfle ont pu souffrir des effets de l'hiver passé; cependant, l'on présume qu'environ 9 pour cent de ces cultures ont péri. Pour la totalité du Canada, le pourcentage de leur condition est de 86, au lieu de 92 l'année dernière, ce pourcentage, considéré par provinces, isolément, variant entre 82 et 96 pour cent de l'étalon.

Semences du printemps

Pour les trois provinces maritimes, il était trop tôt le 30 avril, pour parler des semences de printemps. Dans les six autres provinces, on constate que le prin-

temps est très tardif, même plus que l'an dernier, et environ 14 p.c. de la totalité des semences étaient en terre, au 30 avril. Depuis l'établissement de cette statistique, en 1910, c'est le plus bas pourcentage qui ait été constaté; l'an dernier il était de 18 pour cent, mais en 1915, le printemps ayant été précoce et les circonstances particulièrement favorables, la proportion avait atteint 63 pour cent. Concernant le blé, la proportion des semences terminées au 30 avril est de 13 pour cent, au lieu de 27 pour cent l'an dernier et de 94 pour cent en 1915; quant à l'avoine, la proportion est de 12 pour cent, au lieu de 8 pour cent l'an dernier et 45 pour cent en 1915; la proportion relative à l'orge est de 9 pour cent contre 3 pour cent en 1916 et 38 pour cent en 1915. Les provinces les plus avancées dans leurs emblavures de printemps sont l'Ontario, avec 28 pour cent contre 4 pour cent l'an dernier et 73 pour cent en 1915; l'Alberta, avec 27 pour cent comparé avec 80 et 91 pour cent et la Colombie Britannique, avec 20 pour cent, comparé avec 66 et 89 pour cent. Dans la Saskatchewan on avait ensemencé 5 pour cent seulement des champs consacrés à la culture du blé de printemps, au lieu de 36 pour cent et 94 pour cent aux dates correspondantes de 1916 et 1915.

ENREGISTREMENT DE COMPAGNIE

J. Dussault & Co., ayant leur principale place d'affaires dans la cité de Thetford Mines, feront désormais affaires sous le nom de The Provincial Drug Co., Registered, Kingsville, P.Q.

CHAMBRE DE COMMERCE VENDANT DES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

La Chambre de Commerce de Saint-Thomas, Ontario, a acheté 56 wagons de pommes de terre pour fins de semence, lesquelles seront vendues aux citoyens au prix coûtant, ce qui leur permettra d'obtenir à très bon compte d'excellentes pommes de terre de semence. Cette action fut prise comme suite à l'augmentation considérable des prix des pommes de terre et autres produits alimentaires qui a rendu presque impossible pour le citoyen ordinaire l'achat de la quantité régulière de semence.

DIVERS

Les premiers melons d'eau de la saison sont arrivés à Philadelphie, provenant de Wauchulu, Floride, et ont été vendus \$2.00 pièce.

• • •

Les fermiers de l'Ouest disent que l'entrée en franchise du blé n'est pas aussi avantageuse pour eux, cette année, qu'elle l'aurait été en temps normal. Autre son de cloche de la part des meuniers qui admettent généralement que cette admission en franchise peut être profitable à l'Ouest cette année, mais ne serait d'aucun avantage en temps normal. Qui croire?

• • •

La Laing Produce and Storage Company, Ltd., a été incorporée à Brockville avec un stock capital de \$100,000 pour faire affaires de produits et provisions et pour manufacturer du lait condensé.

LES TRIBUNAUX

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE. — PROVINCE DE QUEBEC

Lyon Levine v. Israel Lake, \$1,860.
Edwin Hurtubise v. Columbus Rubber Co., of Mtl. Ltd., \$5,000.
Isidore Nadon v. Philémon Gougeon, \$336.
Antoine Gauthier v. J.-U. Meunier, \$2,384.
L.-P. Lefebvre v. H. Sauvé, \$285.
Jor. Ethier v. J.-H. Tessier, \$300.
Perron & Co. v. H. Nadeau, \$129.
Jos. Ethier v. Mary-Hate Quinn et Mme J.-H. Tessier, \$1,200.
T. Latourelle & fils, Ltd v. Lillian Shepard, \$346.
A. Caza v. Wilf.-L. Picard, C.-A. Lavimodière et Jos. Royer, \$2,000.
Cordélia Blache v. Oscar-F.-Berthiaume, \$285.
Anysie Lemieux et vir v. Philius Delage dit Lavigueur, 1re classe.
Sun Life Ass. Co. of Can. v. Commission Scolaire de Saint-Grégoire-le-Thaumaturge, \$4,537.
Frères des Ecoles Chrétiennes v. Ville de Malsonneuve, \$500,000.
Jos. Payette et al v. Vict. Lalonde, \$100.
Jos. Picard v. W. Vézina, \$281.
Ed. Dagenais et al v. Succession Jos. Godbout, Jr., \$2,060.
Mtl. Wood & Coal Co. v. Samuel Rivet, \$142.
David Dougal v. Mtl. Loco. Works, 1re classe.
Blanche Benoit et vir et al v. Standard Club, Ltd, \$320.
J.-G. Dupont v. Mme Seelena Robinson et Ena Robinson, \$522.
J.-R. Pelletier v. A.-S. Dufresne, \$160.
Marie-Jeanne Cadoret v. Ls. Nolin, sr., \$365.
Phylomène Labri v. Pierre Dubois, 1re classe.
Roméo Deschamps v. Jos. Garand et Louis Garand, \$5,000.
Alice Daoust et vir v. Isaac Kaufman, Jos. Spertzer et Alex. Schacter, \$1,120.
L.-O. Bournival et al v. Zéphyr Dorion, \$350.
Ls. Gabriel v. Dom. Copper Products Co., \$2,000.
Mathews, Blackwell, Ltd. v. Z. Berco-vitch, \$405.
Mathews, Blackwell, Ltd v. S. Silverman, \$615.
Hughes Cléroux v. Armand Beaudry, \$125.
Rose Deslauriers et vir v. Mélina Paquin, \$600.
Sarah Finkelberg es qual v. M. T. Co., \$12,000.
E. A. Schmidt Co., Ltd. v. Chipman-P. Phillips, \$238.
E.-A. Schmidt Co., Ltd. v. Antoine Soucy, \$474.
E.-A. Schmidt Co., Ltd. v. Bohan Eros., \$350.
Julien Therrien v. Ferdinand Charbonneau, \$295.
Antoine Gauthier v. Marie-Louise Anagnon, Mme Ferdinand Lespérance et Mtl. Property Co., \$3,284.
Webbfield & Co. v. Morris Freedman, \$396.
Florida Blondin v. Hervé Chevalier, \$133.
Perron & Co. v. Marie Lenoir dit Rolland et Mme Donat Boulanger, \$153.

Michael Connolly v. Industrial Securities Corp., Ltd. et J.-A. Mackay & Co., Ltd, \$1,003.
E.-P. Chagnon v. Harry Roosamra, \$999.
L.-J.-S. Morin et al v. D.-E. Lecavallier, \$203.
Can Hair Cloth Co., Ltd v. The Ideal S. & F. Mfg. Co., Inc., \$650.
W.-L. Peacock v. Emma McGee, \$100.
Jos. Raso v. Curtis & Harvey (Canada), Ltd., \$10,000.
Edward MacKniff, Sr v. Edward MacKniff, Jr., Harry MacKniff, Gordon MacKniff, H. Harry Parks, John Robertson, 3e classe.
Mary Tarney-Logan v. Robert Logan, 3e classe.
Aldéric Clément v. Jos. Guernon, \$167.
Aldéric Clément v. J.-O. Vermette et Honoré Vermette, \$103.
J.-F. Lafrance v. Alphonse Vallquette, \$140.
Banque Nationale v. Banque Royale, \$1,920.
Henriette Beaudry et vir v. Ville de Laprairie, 2e classe.
J.-P. Lanctôt v. James Christie, \$150.
Thomas Gauthier et al v. North South Land & Improvement Co., Ltd., Duncan McDonald et Patrick Dubee, \$1,000,000.
Georgianna-Alice Philip v. L.-S. Odell, \$110.
Nazaire Dubois v. Fortunat Martel et Adélar Martel, \$3,933.
Jos. Burel v. J.-E. Latremouille et O. Sauriol, \$114.
W.-A. Handfield et al v. H.-R. Richey, \$113.
Elizabeth-P.-H. Garland v. Richard-Allan Field, 1re classe.
Mont City Land co., Ltd. v. Ville de Montréal, 1re classe.
Perron & Cie v. Lumina Deschambault et Succession Wilf. Mercier, \$270.
Lewis Bros. Ltd. v. W.-H. Spencer Co., Ltd., \$435.
Victor Lewis v. Albert-E. Champeau, \$150.
Edgar Brunet v. Albina Lafrance, 1re classe.
Félix Sévigny v. Amédée Daoust, \$109.
Beaudoin, Ltée v. Ludger Paquette, \$183.
Smith Bros. v. Donat Roch, \$103.
Munitions & Machinery Ltd v. Consumers Metal Co., Ltd, \$359.
L.-Z. Gauthier v. Commission Scolaire Saint-Enfant Jésus, \$8,320.
Véronique Désormeau v. J.-L.-Léo Mailé, 1re classe.
Fort. Gaudreau v. Geo.-Jusseaud, \$160.
Curtis & Harvey, Can., Ltd. v. J.-J. Riley, Jr., \$200.
Geo.-G. Doggett v. Franklin-H. Stanley et Jos. Sauvé, 1er classe.
Maurice Adelman v. Home Land, Ltd., \$17,800.
J. Aronson v. Harry Fisher, \$170.
McGregor Banwell Fence Co., Ltd v. W.-J. McRae, \$364.
Geo.-H. Parke v. London & Guarantee Accident Co., Ltd, \$100.
Geo. Blatter v. H. Tabacknick, \$711.

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE — PROVINCE DE QUEBEC

J. L'Archevêque v. Paquette Lévis, Saint-Ezézar, \$1,326.

E. Gagnon v. C.-P. Sekyer, Saint-Hubert, \$81.
La Sauvegarde v. J.-H. Brault, Sainte-Martine, \$1,361.
Cordeau & Bissonnette v. Emery Laporte, Norbert Laporte & Laporte & Frère, Montréal, \$137.
Couvrette, Sauriol Ltd v. O. Felstein, Montréal, \$192.
J.-A. Roberge v. Sam. Rafferty, Montréal, \$197.
Bessie Isenman v. Dora Flaxman, Mme Marcus Baum et M. Baum & Co., Montréal, \$819.
Webster & Sons Ltd v. Standard Foundry & Mach. Co., Ltd., Longueuil, \$516.
J.-P.-A. Trottier v. Marie-Rose Labelle, Mme P.-J. Champagne et P.-J. Champagne, Montréal, \$445.
Samuel Lacombe v. Médéric Bellevance, Montréal, \$108.
S.-L. Auger v. H.-E. Dumont, Montréal, \$901.
S. Vallée v. Morris Chait et Bennie Fisher, Montréal, \$2,300.
Economic Realty Ltd v. Harry Vitch, Montréal, \$116.
Max Frank v. Andrew Thompson, Montréal, \$195.
Nap. Filteau v. Greater Montreal Realty Co., Ltd, Montréal, \$250.
Amédée Lamarche v. Marcel Laurence, Montréal, \$100.
J.-B. Bédard v. Chs. Jodoin, Montréal, \$110.
T. Sévigny v. A. Sévigny, Montréal, \$120.
Massey Harris Co., Ltd v. G.-A. Décairy, Montréal, \$251.
Windsor Hotel Co. of Mtl. v. J. Klein, Montréal, \$104.
M. Clavarelli v. Raymond Cons. Co., Montréal, \$264.
Can. Fairbank Morse Co., Ltd v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, \$130.
Max. Frank v. J.-A. Handfield, et J.-O. Dorion, Montréal, \$20.
P.-T. Légaré Ltd v. Jos. Corbell, Sault-au-Récollet, \$403.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
Oscar Sauvé	G.-A. Grier
J.-O. Léveillé	J.-O. Léveillé & Fils
Jules Lapierre
.....	Dominion Producer Munition Co Ltd.
.....	Racine Martin
.....	The Acme Glove Co.
.....	Prevost, Lucien
.....	La Prévoyance Ltée
.....	Dubé, Wm.
.....	Canada Stove Co.
.....	H. Bourdon
.....	L'Hôtel de Ville de Mont.
.....	F.-R. Boisseau
.....	J.-P. Côté
.....	J.-N. De Ladurantaye
..... International Ltd.
.....	Ludger Emard
..... Weston Foster Co., Ltd.
.....	L.-A. Beauchamp
..... Can. Stove Foundry, Ltd.
.....	Fondrouge Ferdinand
.....	Viau Frères
.....	Gaumond Mastal
..... Modern Tool Mfg. Co.
.....	Henri Hervieux
..... Deschamps & Kingsley
.....	Auguste Guyon
.....	La Cité de Montréal
.....	J.-J. Campbell
.....	Bell Telep. Co.
.....	Emeri Bossard
.....	Mont. Loco. Works
.....	Sylvio Côté
.....	La Ville de Montréal
.....	A. Decelles
.....	Henri Lacombe
.....	Van Eden J.-M.
.....	Cradock J. Simpson
.....	Ovila Gourre
.....	Dominion Bridge Co.
.....	Onésime Guay
.....	François Marien

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

Un sentiment très faible a prévalu cette semaine dans le marché du grain et les prix tombaient de 22c par boisseau, mercredi, sur le marché de Winnipeg, l'option d'octobre se vendant à \$2.00, cependant, vers la fin de séance de mercredi, le sentiment se raffermissait et les prix gagnaient 7c sur la plus basse cotation du jour, clôturant 15c au-dessous des prix de mardi et 38c par boisseau au-dessous des prix de samedi dernier. Le marché de Chicago marquait aussi quelque faiblesse et les prix tombaient de 12c à 13c par boisseau. Du fait de cette situation, il y eut peu de disposition de la part des acheteurs domestiques à faire des emplettes et le volume d'affaires fut réduit et quelques chars seulement changèrent de mains. Le ton du marché local était faible et les prix pour blé d'alimentation du Manitoba étaient de \$1.55 le boisseau. Mercredi, un char de blé-d'Inde américain se vendit, au début à \$1.69 ex-magasin, mais ce chiffre ne put être obtenu à la fermeture. L'orge d'alimentation du Manitoba se vendit \$1.18 le boisseau et l'avoine baissait également, se vendant: avoine No 2 de l'Ouest canadien, 86½c; avoine No 3 de l'Ouest canadien, 83½c; avoine d'alimentation extra no 1, 83½c; no 1 feed, 82½c et le no 2 feed, 81½c. le boisseau ex-magasin.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

Il n'y eut guère de changements dans les conditions au marché local de la farine, mais le ton du marché était plus faible. La demande pour farine de blé de printemps était lente et les affaires étaient calmes aux cotations suivantes:

Premières patentes \$15.50
 Secondes patentes \$15.00
 Fortes à boulangers \$14.80
 le baril, en sacs.

Les affaires, en farine de blé d'hiver étaient également calmes et les prix se cotaient comme suit: Patentes à 90%, farine de blé d'hiver, le baril en bois, \$16.00 à \$16.30.

Patentes à 90%, farine de blé d'hiver, le sac, \$7.75 à \$7.90.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Il n'y eut pas de mauvais développements dans la situation des issus de blé, mais le ton du marché était très ferme et les prix se maintenaient à leur niveau précédent. La demande des acheteurs américains n'était pas très active, mais il y eut beaucoup de demandes de la part des acheteurs locaux et de la campagne et de bonnes affaires furent faites par petits lots avec des ventes de son mélangé à \$43, de grue à \$46, de middlings de \$48 à \$50, de moulée pure, de \$55 à \$57 et de moulée mélangée, de \$52 à \$53 la tonne, y compris les sacs.

Du fait de l'augmentation des prix pour l'avoine, un sentiment plus fort s'est dessiné sur le marché pour l'avoine roulée et les meuniers dans quelques cas marquèrent une hausse de 25c le sac cotant les qualités courantes en lots détachés, de \$4.25 à \$4.50 le sac de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Le commerce du foin pressé continue à être calme et rien de bien saillant n'est à noter à ce sujet. Le sentiment est plus aisé par suite des approvisionnements plus importants disponibles sur place et la demande quelque peu limitée. Le foin no 2 était coté de \$13 à \$13.50; le foin no 3, de \$11.50 à \$12.00 et le foin mélangé de trèfle, de \$10.00 à \$11.00 la tonne, ex-voie.

LE MARCHÉ A PROVISION

Le ton du marché est ferme. La demande des "packers" fut bonne cette semaine et des ventes de lots de choix en pores vivants se sont faites de \$17.75 à \$18.00 les 100 livres pesées hors chars. Le ton du marché pour pores apprêtés était plus ferme et les prix marquaient une hausse très franche de 50c les 100 livres portant le prix des animaux fraîchement tués des abattoirs à \$24.50 les 100 livres.

Il y a eu aussi, cette semaine, hausse sur les viandes fumées, les prix étant les suivants: jambons de 8 livres, 30c la livre; jambons de 12 à 14 livres, 29c la livre; jambons de poids lourds et moyens, 28c la livre; bacon pour le petit déjeuner, 32c la livre; bacon de choix Windsor, de 32c à 35c la livre, et bacon Windsor désossé, de 36c à 37c la livre.

LE SAINDOUX

Un commerce très actif continue à se faire sur le saindoux, la demande étant excellente et le ton du marché est fort, aux prix suivants:

Saindoux pur, en seaux de 20 livres, en bois, la livre, 27½c à 28c.

Saindoux composé, en seaux de 20 livres en bois, la livre, 20½c à 21c.

LES PRODUITS DE LA CAMPAGNE

Les Oeufs

La demande des importateurs anglais pour les oeufs canadiens, pour envoi immédiat a donné un élan de hausse au marché des oeufs, encore que le peu de tonnage disponible sur les océaniques ait ralenti les affaires. Les ventes d'oeufs frais mirés se sont faites, dans le gros, à 44c la douzaine.

LES PRODUITS D'ÉRABLE

Le sentiment du marché est ferme pour les produits d'érable et la demande est bonne tant pour besoins locaux que pour envois. Nous cotons les prix suivants:

Sirop, choix extra, boîte de 13 livres, \$1.95 à \$2.00.

Sirop, choix, boîte de 13 livres, \$1.75 à \$1.85.

Bon sirop, boîte 13 livres, \$1.60 à \$1.65.

Qualités inférieures, boîte 13 livres, la livre, 14c à 16c.

Le Miel

Le ton du marché pour le miel demeure ferme avec une bonne demande: les approvisionnements sont amplement suffisants pour répondre aux besoins immédiats

et les ventes se font aux prix suivants:

Miel blanc, en gâteau	0.14¾	0.15
Miel brun en gâteau.0.11¾		0.12
Blanc extrait	0.12	0.12½
Brun extrait	0.10½	0.11
Miel de sarrasin	0.09	0.10

LES FEVES

Il continue à y avoir une bonne demande pour les fèves et une légère hausse en est la conséquence. La plupart des affaires faites cette semaine, l'ont été en fèves importées, du fait que les fèves canadiennes sont très rares et que leur prix est très élevé.

Nous cotons les prix suivants:
 Fèves Rangoon . . . \$7.50 à \$8.00
 Fèves "oeil jaune" \$7.50 à \$7.75
 Fèves japonaises . . \$7.00 à \$7.25

LES POMMES DE TERRE

Les prix des pommes de terre se maintiennent aux cotations suivantes:

Pommes de terre blanches de la province de Québec \$4.00
 Pommes de terre rouges de la province de Québec \$3.75 à 3.85 le sac de 80 livres ex-magasin.

LE COMMERCE DES PRODUITS LAITIERS

La demande des acheteurs locaux continue à être quelque peu limitée pour le beurre du fait que la plupart d'entre eux ont d'amples approvisionnements en mains alors que les autres n'achètent que par petits lots, en vue de changements prochains.

Nous cotons les prix comme suit:

Beurre de crèmerie supérieur, lait nouveau, 42c à 42½c.
 Beurre de crèmerie, bon, lait nouveau, 41½c à 41¾c.
 Beurre de crèmerie "held" supérieur, 40c à 41c.
 Beurre de ferme supérieur, 36c à 37c.
 Beurre de ferme, bon, 34c à 35c.
 Beurre de ferme du Manitoba, 31c à 32c.

LA HALLE AU FROMAGE DE PETERBOROUGH.

La première assemblée de la Halle au fromage de Peterborough pour la saison 1917 s'est tenue mercredi et les officiers de l'an passé furent réélus. Dix-neuf fabriques apportèrent 1,177 boîtes

de fromage coloré et 16 fabriques vendirent à 21 13-16c la livre.

LE SUCRE

Le ton du marché au sucre est toujours ferme à New York et les vendeurs s'attendent encore à une hausse, vu les perspectives d'une saison pluvieuse à Cuba et la possibilité de désordres graves, le 20 mai, à l'occasion de l'inauguration de la présidence de la république.

Nous cotons à Montréal, par 100 livres:

Sucre Atlantique et St. Lawrence, extra granulé	8.50
— de l'Acadia Sugar Ref., extra granulé	8.40
— de la Canada Sugar Ref., extra granulé	8.25
— Wallaceburgh	8.50
— glacé spécial en barils	8.50
— jaune No 1	8.10
— en poudre, barils	8.60
— en morceaux de Paris, barils	9.10
— Crystal Diamonds	9.10
— en cubes assortis pour le thé, boîtes	9.10

Pour sacs de 50 livres et 25 livres, ajoutez 10c les 100 livres; pour sacs de 10 livres, ajoutez 15c les 100 livres; pour sacs de 10 livres, ajoutez 20c les 100 livres; pour cartons de 5 livres, ajoutez 25c les 100 livres, et pour cartons de 2 livres, ajoutez 30c les 100 livres.

LE BEURRE D'ERABLE ET LES GELEES SONT EN HAUSSE

Les gelées et poudres à gelées sont toutes en hausse de vingt cents la douzaine. Elles sont à présent à \$1.10 au lieu de 90 cents la douzaine. Le beurre d'érable a atteint les prix de 19 à 20 cents la livre, soit une augmentation de 5 cents. Il est fait rapport qu'il n'y aura bientôt plus de poudre à pâte en boîtes d'une livre sur le marché à moins de \$1.80 la douzaine. Une autre hausse intéressante à noter, en cette saison, est celle des jarres de fruits en verres qui se chiffre par 50 cents la grosse, par suite de l'augmentation de la manufacture du verre.

LES CONSERVES SONT TRES FERMES

Les "blueberries" ont marqué cette semaine une hausse, les cota-

tions étant de \$1.20 la douzaine pour "2s."

LES FRUITS SECS

Les fruits secs sont en bonne demande et les prix sont fermes. Les prunes sont particulièrement fermes et on s'attend à des prix plus élevés. L'ouverture des prix du raisin sera plus élevée. Les figues ouvriront à des prix plus élevés, pour la nouvelle récolte de Californie. On cote:

Fruits évaporés:

La livre	
Pommes, de l'hiver, de choix, boîtes de 25 livres	0.13
Abricots, ancienne récolte	0.18 0.19
Nectarines, choix	0.11½
Pêches, choix	0.11½ 0.13
Poires, choix	0.15
Fruits secs, la livre	
Citrons	0.32
Lemons	0.24
Oranges	0.27
Figues	0.12
Raisins.—Malaga, table, boîte de 22 livres, 3 couronnes	2.80
4 couronnes	3.75

CAFE TRES FERME

La demande pour le café et les prix suivants se maintiennent fermes:

La livre	
Bogota	0.28 0.32
Jamaïque	0.23 0.25
Java	0.33 0.40
Mexique	0.28 0.29
Rio	0.19½ 0.20
Santos, Bourbon	0.24 0.25

LE THE NOIR PLUS RARE

Il y a rareté de thé noir. On cote les prix suivants: la livre
 Pekoes, Souchongs 0.42 0.45
 Pekoes, 0.47 0.50
 Orange Pekoes 0.49 0.51

FRUITS ET LEGUMES

Le prix des oranges est plus abordable, tandis que celui des bananes demeure ferme. La banane est consommée en quantité pour sa valeur alimentaire surtout depuis que les pommes de terre ont atteint des prix élevés. Le céleri de Floride est maintenant à \$4.00 la clai, le panais à \$1.25 le sac. On cote les bananes (fancy large) le régime, \$2.75 à \$3.00; les oranges Navels, la boîte, \$2.75 à \$3.00; Floridas, \$5.00; Valence, \$4.25 à \$5.00.

LA BANQUE MOLSONS

FONDEE EN 1855

Siège social - - - Montréal

Capital versé - - - - - \$4,000,000
Fonds de réserve - - - - - 4,800,000**COLLECTIONS**

Encaissements faits dans tout le Dominion par l'entremise de cette banque et dans toutes les parties du monde civilisé, par l'entremise de nos agents et représentants. Remboursements promptement effectués aux plus bas taux d'échange.

Emmission de lettres de crédit commerciales et de lettres circulaires pour voyageurs valables dans toutes les parties du Globe

EDWARD C. PRATT, gérant général

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs "Travelers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER,

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co., LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRÉS MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOILES D'ACIER jusqu'à 48 pcs de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 lbs à la verge, ROLLERS, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIÈCES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer, Wabana, Ferrière - Mines Haut Fourneaux, Four à Réverbère à Sydney Mines N. E. - Laminaires, Forges et Ateliers de Finition à New Glasgow (N. E.)

Bureau principal: New Glasgow (N.-E.)

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSLY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE (Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.

Secrétaire, M.J.-A TURCOT

Inspecteur en Chef,

Chef Département de Crédit,

M. C.-A. ROY

M.-M. LAROSE,

Inspecteur,

M. ALEX. BOYER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada
42 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Bien difficile le haussier qui ne serait pas satisfait de la tenue du marché pendant la journée de mercredi. La hausse en effet a été constante et à aucun moment n'a pris cette allure rapide et dangereuse qui ne dure pas. Toutes les valeurs ont participé à ce mouvement qui se traduit par une avance moyenne de deux points. Seuls les chemins de fer n'ont pas amélioré leur situation; ils ont été l'ombre au tableau. Mais cette ombre est plus factice que réelle et chacun sait que la dépréciation des chemins de fer a pour objet d'impressionner favorablement la Inter State Commission. Les compagnies réclament 15 pour cent de relèvement de leurs tarifs; c'est ce qui s'appelle faire l'âne pour avoir du son.

Les industrielles ont été les plus intéressantes des valeurs à la cote et parmi elles, le U.S. Steel, le Baldwin et Crucible, ont plus particulièrement attiré l'attention. La hausse des aciéries, d'une manière générale se comprend sans qu'on y insiste et il suffit de citer pour mémoire les commandes qu'elles reçoivent. La hausse du U. S. Steel s'explique par la répartition de 4¼ pour cent, le premier juin, celle du Baldwin, par l'accroissement formidable de sa réserve, laquelle ressort à un tiers de son capital. Enfin le Crucible monte parce que, paraît-il, le conseil d'administration de la compagnie va décider cette semaine de répartir le reliquat de 5 pour cent du dividende privilégié accumulé. Ces facteurs de hausse en valent d'autres, mais ceux-ci agissent sur le marché parce qu'ils viennent au bon moment. C'est du reste la caractéristique d'un marché en montée que la poussée d'une ou deux valeurs à la fois.

Nous résumerons notre pensée en affirmant une fois de plus notre confiance en une reprise générale dans un prochain avenir. Toutefois la prudence s'impose et il faut songer aux réactions toujours possibles. La Russie constitue pour le marché une menace. Le cours du rouble est de 27½ alors que sa valeur normale est 51½. La Russie ne peut rétablir ses finances que par un emprunt que les Etats-Unis ne peuvent lui consentir puisqu'elle n'a pas de gouvernement stable ni responsable.

L'ARGENT EN BARRES

L'argent en barres était ferme, cette semaine, à New York où il se traitait à 74¾ centins l'once. Le prix de Londres était de 38d.

Samedi, la cotation de New York était la même que

celle de mercredi et un quart de centin en hausse comparativement à la précédente. Il y a environ un mois, le prix était d'un centin de moins.

La frappe de la nouvelle monnaie aux Indes depuis une année a été beaucoup plus considérable qu'à aucune autre période depuis dix sept ans. Les achats d'argent en lingots faits par le secrétaire d'Etat pour l'Inde depuis février 1916 étaient pour monnayage de 120,000,000 de nouvelles roupies. La pesanture totale est de 123,500,000 onces. Au prix moyen payé pour l'argent en barres à la période où il a été acheté, le profit du gouvernement de l'Inde doit avoir été de \$30,000,000. Tout cet argent a été frappé et en plus pour \$14,000,000.

DIVIDENDES DECLARES

Montral Dominion Oilcloth Dividende trimestriel régulier de 3½ pour cent, payable le 30 mai aux actionnaires inscrits le 15 mai.

New York—Driggs-Seabury Co. Dividende de 1½ pour cent sur les parts ordinaires, aussi dividendes trimestriels réguliers de 1¾ pour cent sur les parts de première priorité et de 1½ pour cent sur celles de seconde priorité. Tous ces dividendes sont payables le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai. Le dividende sur les parts ordinaires était suspendu depuis une année.

New York Gulf States Steel Dividende supplémentaire de 1 pour cent en plus du dividende trimestriel régulier de 2 pour cent sur parts payables le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

NOUVELLE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE

Nous avons l'avantage de porter à la connaissance de nos lecteurs, que La Banque Nationale vient d'ouvrir une succursale sur la rue Sainte-Catherine-Est, No 202 (près Saint-Denis), à une distance raisonnable de son bureau de la rue Saint-Jacques.

Nous avons confiance que la plus ancienne des banques canadiennes-françaises sera bien accueillie dans ce quartier.

Depuis cinquante-sept ans, La Banque Nationale est une force pour notre commerce et notre industrie qu'elle favorise dans ses quatre-vingts succursales et ses cent trente agences.

Institution prospère et jouissant, avec raison, de la confiance publique, La Banque Nationale a des titres à l'encouragement de toutes les classes de la société, surtout à celui de la classe ouvrière et commerciale.

A LOUER

Grand magasin, 68 par 70 pieds, trois étages et cave deux entrées à Ottawa. Subdivisions si on le désire.—Occupés actuellement par Faulkner Ltd., en liquidation. Vente du stock et de l'ameublement le 20 avril 1917. Le site est l'un des meilleurs d'Ottawa, près du marché de la ville et au centre d'une nombreuse population française et anglaise. Le marché d'Ottawa a la réputation d'être le plus populaire au Canada. Les ventes des locaux actuels s'élevaient à \$150,000 par an. Loyer très raisonnable.

Pour plus amples détails s'adresser à

PROVOST & ALLARD
ÉPICIERIS EN GROS, OTTAWA

Téléphone: Rideau 3 et 4

(14-1.1.0.)

Les Prévoyants du Canada

Assurance fonds de pension

Capital autorisé \$500,000
Actif du fonds de pension,
le 30 décembre 1916 \$1,006,931.34

ACHETEZ DES PARTS DES PREVOYANTS DU CANADA

Parce que c'est un placement sans pareil;

Parce que c'est avec la plus petite prime, la plus grosse rente;

Parce que c'est la seule Compagnie à "Fonds Social" faisant une spécialité de fonds de pension.

TOTAL de l'actif du fonds de pension seulement . . . \$1,006,931.34

ANTONI LESAGE, gérant général.

BUREAU PRINCIPAL:

Edifice "DOMINION" 126 rue
S.-Pierre, Québec.

BUREAU A MONTREAL

Nombre 22, Edifice "La PATRIE";
X. LESAGE, gérant.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL—MONTREAL

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1881

ACTIF, au-delà de - \$2,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-Président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

L'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue S.-Jean, Montréal

Hon. H. B. Rainville, Président

E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— BUREAU —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue St.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT. . . \$69,660.00

Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe.

ASSURANCES

Cautionnements

Judiciaires

Garantie de Contrats

Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies
Vol, "Bris de Glaces"

Attelages

Responsabilité

de Patrons et Publique.

Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J C GAGNE, gérant général

Benoît & De Grosbois

Comptables

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, MONTREAL

Téléphone Main 2617

Charbon

ANTHRACITE

ET

BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie
d'eau à tous endroits de la
province de Québec.

George Hall Coal Co.
of Canada, Limited

126 rue St-Pierre, Montréal



Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Prési-
dent et directeur gérant; Le-
wis Laing, Vice-Président et
Secrétaire; M. Chevallier; A.-
A. G. Dent, John Eno, Sir
Alexandre Lacoste, Wm. Mol-
son Macpherson, J. C. Rim-
mer, Sir Frederic Williams-
Taylor, L.L.D., J. D. Simpson,
Sous-Secrét.

ASSURANCES

ORIGINE DE L'ASSURANCE SUR LA VIE

L'assurance-vie est d'origine moderne; en 1820, la compagnie d'assurance Générale était la seule organisation de ce genre opérant en France; en 1885, son actif était de 317,000 francs. Quinze ans plus tard, cet actif baissait à 231,000 francs et il remontait en 1860 à 7,000,000 de francs, soit \$1,400,000.

Dans un pays où l'économie a toujours été reconnue comme une des principales vertus chez la masse du peuple, il faut bien admettre que c'était peu.

L'Angleterre, où l'assurance-vie avait rencontré plus d'encouragement, devrait servir de modèle aux institutions françaises. M. Eugène Riboul, nous dit M. Alfred de Courcy, fut celui qui contribua le plus par ses remarquables écrits, à populariser l'assurance-vie en France. Il s'était rendu compte que, grâce à ce genre d'opération, l'Angleterre accumulait des richesses colossales qu'elle employait pour développer son industrie et ses moyens de transport, qu'en plus, lentement mais sûrement, elle était à s'emparer des marchés du monde.

L'épargne populaire qu'Albion allait chercher dans tous les pays où elle avait des comptoirs, devait bientôt la proclamer la banquière du monde. Grâce à ces richesses recueillies dans toutes les parties du globe et centralisées à Londres, les industries anglaises se développèrent, ses transports sillonnèrent les mers, ses place-

ments servirent à développer des pays nouveaux, ses capitaux attirèrent chez elle tous ceux qui avaient des valeurs à vendre à des taux rémunérateurs.

Les Etats-Unis eurent bientôt fait d'adopter ce mode d'opérations; ils se rendirent compte de la puissance que créent les richesses ainsi groupées. L'expérience avait démontré que leur pays tempéré offrait les meilleurs champs d'action: la population était moins dense, la mortalité était moins élevée et le rendement du travail était plus rémunérateur, les dépenses luxueuses étaient plus grandes; la démocratie plaçant sur un pied d'égalité apparent le patron et l'ouvrier, ce dernier rivalisant avec les plus fortunés, cherchait, dans l'indemnité versée par l'assurance, la protection pour ceux qui lui étaient chers.

Aussi les compagnies américaines étendirent bientôt leurs opérations chez nous d'abord, et dans le monde tout entier quelques années plus tard.

Les sommes ainsi recueillies au Canada ou ailleurs servaient à développer et à enrichir les Etats-Unis avant tout. Ce n'est que le surplus qui retournait au pays qui avait contribué à former ces réserves fabuleuses, et les intérêts faisaient la richesse des actionnaires américains au détriment des assurés étrangers. Plus tard les gouvernements s'émuèrent et exigèrent qu'une certaine proportion des richesses ainsi accumulées restât au pays d'origine. Les compagnies ne furent pas

lentes à se servir de ce moyen afin de mettre les gouvernants à leur service, jusqu'à un certain point, en plaçant leurs argents dans des industries où ceux qui dirigeaient les destinées du pays, avaient des intérêts personnels. Ce qui devait réussir à l'étranger réussit également chez eux. Les compagnies devinrent de puissants facteurs dans tous les gouvernements.



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

VENREDI, PREMIER JUIN prochain, à DIX HEURES du matin.

En conséquence, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

Je donne avis aussi à tous les juges de paix, coroners et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif.

L.-J. LEMIEUX.

Bureau du shérif.
Montréal, 11 mai 1917.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

DANS LA PROVINCE

BUREAUX D'ENREGISTREMENT

ARTHABASKA

- Vente, Laurent Grenier à Joseph Beauchesne, partie des Nos 69, 70 et 71, Bulstrode.
 Transport, Joseph Provencher, fils, à Joseph Verville.
 Déclaration de décès, Odilon Boisvert laissant pour héritière Mme Exilia Tessier, aucun immeuble.
 Testament, Félix Dumont en faveur d'Hermine Legendre, ½ indivis 307, 308, 309 et ½ s.-e 310, Arthabaskaville.
 Rétrocession, Napoléon Lafond à Mme Mélanie Gaudet, p. 23, le rang, Blanford.
 Vente, Georges Gagné à Alfred Gagné, p. o. 21b, 10e rang, et 21c, 9e rang, Stanfold.
 Mme Desneiges Boucher à Frank Bollard, 288, 289 et 290, Saint-Norbert.
 Tutelle, Mineurs Cyrille Lallier, ce dernier, tuteur et Xavier Moreau, fils, subrogé tuteur.
 Mineurs Téléphore Auger, ce dernier, tuteur, et Xavier Moreau, fils, subrogé tuteur.
 Mineurs Placide Beauchesne, Xavier Moreau, père, tuteur, et Téléphore Augé, subrogé tuteur.
 Curatelle, mineure émancipée Mme Yvonne Auger, Louis Gagnon, curateur.
 Transport, Wilbrod Rivard à Herman Rivard.
 Vente, David Corriveau, fils, à Ernest Comtois, 65 à 67, Sainte-Victoire.
 Testament, Mme Philomène Poirier en faveur de J.-B. Bergeron, ½ indivis 138, Bulstrode.
 Titre, Shérif D.-A. à Napoléon Labbé, 185 et 116, Bulstrode.
 Testament, Mlle Marie Bécotte en faveur de Laurent Pepin, ½ indivis p. 89, Arthabaskaville.
 Rétrocession, Napoléon Charest à J.-Nap. Brunelle, p. 39, Sainte-Victoire.

DORCHESTER

- Vente, N. Brousseau et al à F. L'Heureux, Ware.
 — E. Poliquin à J.-B. Lacroix, Ware.
 — Mme D. Trahan à O. Plante, Standon.
 J.-P. Giguère esqualité à A. Labrecque et al, Cranbourne.
 J. Fortier à D. Fortier, Langevin.
 E. Couture à E. Labrecque, Langevin.
 E. Fortier à J. Fortier, Ware.
 — Mile Z. Gagné à L. Paradis, Saint-Isidore.
 Mme C. Fortier à A. Audet, Saint-Anselme.
 A. Audet à P. Conroy, Saint-Anselme.
 — F. Chabot à P. Bédard, Langevin.
 P. Bédard à F. Chabot, Langevin.
 — Mme M. Rousseau à Révd. J.-H. Fréchette, Sainte-Claire.
 E. Couture à A. Nadeau, Langevin.
 — N. Vaillancourt à J. Chabot, Ware.
 Vente de bois, A. Lapointe à L. Morrissette, Langevin.
 — N. Brousseau et al à P. Mathieu, Ware.
 — J. Fortier à D. et C. Fortier, Langevin.
 Obligation, J. Fortier à Caisse Populaire Saint-Isidore, Saint-Isidore.
 — Mme J. Racine à N. Morin, Langevin.
 Echange, E. Côté à A. Gilbert, Langevin.
 Rétrocession, Mme C. Jacques à L. Racine, Saint-Isidore.
 Déclaration, J. Parent, régistrateur.
 — Mme C. Jacques.
 Quittance, P.-C.-M. Dechêne, esqualité à E. Poliquin.
 Mme A. Gagné à N. Brousseau et al.
 — H. Nadeau à J. Nadeau.
 — N. Labbé à A. Renaud.
 — P. Fortin et al à J. Fortier.
 P. Bédard à J. Sirois.
 — P. Morin à F. Chabot.
 — Révérend G. Guy à F. Chabot.

LÉVIS

- Vente, Joseph-B. Huot à Joseph Vermette, Saint-Etienne.
 — Mme Veuve Pierre Cantin à Alfred Couture, Saint-Jean.
 — Elzéar Roberge à Joseph Demers, Saint-Romuald.
 — Théophile Carrier à F.-X. Bouchard, Lévis.
 — La Cité de Lévis à Théophile Carrier, Lévis.
 — Dominion Investment à Chs. de Lagrave, Saint-Joseph.
 — Pierre Fontaine à Egicle Malouin, Saint-Jean.
 — Ferd. Carrier à Joseph Hallé, Saint-David.
 — Joseph Lévasseur à Mme Joseph Saint-Pierre, Saint-David.
 — Chs. Lecours à Albert Beauchemin, Lévis.
 — Cyrille Roberge à F.-H. Pelletier, Saint-David.
 — Ls.-Ed. Couture à Albert Shaik, Lévis.
 — Veuve J.-H. Simmons à J.-R. Laflamme, Notre-Dame-Victoire.
 — Ls. Dutil à Ph. Robitaille, Saint-David.

- Donation, Gabriel Lemieux à Théo. Plante, Saint-Jean.
 Testament, Ls. Fréchette, Saint-Jean.
 — Veuve Désiré Bégin, Lévis.
 Obligation, F.-X. Bouchard à Théoph. Carrier, Lévis.
 Alphonse Briand à J.-L. Vachon, Lauzon.
 Joseph Lambert à Ed. Olivier, Saint-Jean.
 Joseph Blais à Philippe Lagueux, Lévis.
 Veuve Magl. Turgeon à Odilon Turgeon, Saint-Joseph.
 Lauréat Lemieux à J.-A. Gagné, Lévis.
 — Joseph Vallé à Mlle Aurélie Lechasseur, Lévis.
 — L.-P. Gagnon à Albert Laliberté, Saint-David.
 — Louis Veuilleux à Edmond Bernier, Saint-Jean.
 Rétrocession, Arthur Samson à Mme Oct. Saint-Laurent, Lauzon.
 Mariage, J.-E. Côté à Mlle Marie Turgeon, Lévis.
 — Donat Dumont à Mlle B. Dumont, Lévis.
 Quittance, J.-L. Viens à Mme J.-E. Bégin, Lauzon.
 Adélarde Roy à L.-P. Roy, Lévis.
 Mlle Rachel Bernier à Veuve Lepot Piton, Lévis.
 — Joseph Couture à Veuve J. Couture, Pintendre.
 — Chs. Samson à Honoré Pelletier, Saint-David.
 — Pierre Vallé à Joseph Vallé, Lévis.
 Quittance, Mlle Vitaline Langlois à Joseph, Lévis.
 — F.-X. Mercier et uxor à Veuve Herm. Beaudoin, Saint-Henri.
 — Ferd. Lemieux à Lauréat Lemieux, Lévis.
 — Louis Nadeau à Elzéar Roberge, Saint-Romuald.
 — Ls.-Philippe Roy à Achille Beaudoin, Lévis.
 — La Caisse Populaire Lévis à Armand Girard, Lévis.
 — Ferd. Kirouack à J. Boivin, Saint-Henri.

L'ISLET

- Obligation, Alphonse Ouellet à W.-H. Gilbert, Saint-Damase.
 — Jos. Vaillancourt à Jules Ouellet, Sainte-Louise.
 Quittance, Céleste Saint-Pierre à Jos. Vaillancourt, Sainte-Louise.
 Testament, Florida Fortin à Paul Moreau, Saint-Pamphile.
 Déclaration décès, Florida Fortin à Paul Moreau, Saint-Pamphile.
 Mariage, Diana Gagnon à Paul Moreau, Saint-Pamphile.
 Réméré, Delphis Anctil à Séraphin Bilodeau.
 Quittance, Delphis Anctil à Frs.-Jos. Duval, Saint-Pamphile.
 Vente, J.-B. Bélanger à Cyrille Bourque, Sainte-Perpétue.
 Renonciation, Jos. Duval à Frs. Duval, Sainte-Perpétue.
 — Jos. Duval à Frs.-Jos. Duval, Sainte-Perpétue.
 Donation, Cyrille Bernier à Cléophas Bernier, Saint-Cyrille.
 Quittance, Chs. Simpson à Maxime Jean, Saint-Aubert.
 Vente, Tourville Realty à Nep. Gendron, Sainte-Perpétue.
 Testament, Bénoni Bélanger à Auguste Bélanger, L'Islet.
 Quittance, Flavien Chouinard à Alph. Deschênes, Saint-Adalbert.
 Vente, Eugène Gamache à Anatole Gamache, Saint-Eugène.
 — Salyne Boutin à Georges Tanguay, Saint-Damase.
 Rétrocession Chs. Caouette à Zéph. Saint-Pierre, Saint-Cyrille.
 Vente, Josaphat Devoy à Zéph. Saint-Pierre, Saint-Cyrille.
 Donation, Saluste Dubé à Nap. Poitras, Saint-Adalbert.
 Vente, M.-Louise Normand à Louis Poitras, L'Islet.
 Quittance, Albert Verreault à Chs. Leclerc, Sainte-Perpétue.
 Testament, Onésime D'amour à Noël Caron, Sainte-Louise.
 Déclaration de décès, Onésime D'amour à Noël Caron, Sainte-Louise.
 — héritiers, Maria Castonguay et al à Noël Caron, Sainte-Louise.
 Vente, Maria Castonguay et al à Léandre Francoeur, Saint-Louis.
 — Maria Castonguay et al à Amédée Bélanger, Saint-Louis.
 Quittance, Maria Castonguay et al à Amédée Bélanger, Saint-Louis.
 — Aug. Dupuis à Eloi Gagnon, Saint-Louis.
 — Damase Gagnon à Syfroid Dubé, Saint-Louis.
 — Corp. Collège Sainte-Anne, à Syfroid Dubé, Saint-Louis.
 Réméré, Chs. Saint-Pierre à Edèse Saint-Pierre, Saint-Pamphile.
 Testament, Alice Leclerc à Jos. Ouellet, Sainte-Perpétue.
 Déclaration décès, Alice Leclerc à Jos. Ouellet, Sainte-Perpétue.
 Compromis, Flavien Chouinard à Nap. Toussaint, Sainte-Perpétue.
 Obligation, Jean-Baptiste Fortin à Clause Fortin, Sainte-Perpétue.
 Réméré, Armand Thériault à Séraphine Bilodeau, Saint-Adalbert.
 Vente, Prudent Pellerin à Clémentine Dubé, Saint-Damase.
 Testament, Marcel Richard à Erzélie Richard, L'Islet.

(Suite page 30)

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LA SITUATION A PITTSBURGH

D'ici à quelques mois, selon des informations qui nous viennent de Pittsburgh (Penn.), le gouvernement des Etats-Unis aura placé des commandes pour environ 1,100,000 tonnes de plaques, de barres, etc., d'acier. Quelque importantes qu'elles soient, ces commandes ne s'élèvent pas à plus de 3 pour cent de la production actuelle de nos voisins. Des statistiques nous apprennent, en effet, que les Etats-Unis produisent maintenant du fer en gueuse au taux de 40,500,000 tonnes par année, et l'on croit que leur production totale de lingots d'acier est de 44 millions de tonnes pour le même espace de temps.

Les achats du gouvernement ne sauraient donc faire une très grande brèche dans la production, mais ils se feront ressentir par le fait que lesdites commandes seront exécutées de préférence à toute autre, qu'elle vienne de l'étranger ou du pays.

Le gouvernement américain donnera aussi prochainement de fortes commandes de cuivre, de laiton, de zinc et d'autres métaux.

On signale encore de nombreuses hausses dans les prix: le fer en gueuse Bessemer a augmenté de \$1 par tonne et le fer de fonderie de \$2 environ; les tuyaux en fer noir et galvanisé et les tuyaux en acier ont subi une hausse de \$12 par tonne.

La demande de fer en gueuse et d'acier pour l'exportation est très forte, principalement de la part du Japon. D'autres pays demandent des rails d'acier, de la ronce artificielle, des plaques d'acier, etc., mais les usiniers refusent de faire connaître leurs prix, attendu qu'ils ont des commandes pour longtemps.

Au commencement du mois courant les salaires de tous les ouvriers employés dans les hauts-fourneaux et les aciéries ont été augmentés de 10 pour cent, ce qui

a encore fait monter le coût de la production.

Les fabricants de quincaillerie de Pittsburgh ont de l'ouvrage en grande abondance, mais vu la rareté de l'acier, ainsi que de la main-d'oeuvre, ils ne peuvent arriver à obtenir plus de 75 pour cent de leur production normale. Il en résulte une forte diminution dans l'approvisionnement de tous les articles de quincaillerie et de ferronnerie et, en conséquence, les prix de la plupart de ces articles augmentent constamment.

Le ferblanc et, en particulier, celui dont on fait les boîtes à conserves, est très rare. Récemment un acheteur du Japon qui désirait 50,000 feuilles de ferblanc offrait de payer \$12 par boîte (prix de base).

Le problème des aiguilles dans l'industrie du tricot.

Les industriels canadiens qui s'occupent du tricotage sont en face d'un grave problème à résoudre: celui de la rareté des aiguilles pour machines à tricoter. Pour obtenir celles-ci, il s'adressent de tous côtés, mais n'obtiennent souvent que des articles de qualité inférieure.

La rareté des aiguilles est le résultat du manque de fil d'acier approprié. Environ 50 pour cent de cet acier venaient d'Angleterre avant la guerre, environ 25 pour cent d'Allemagne et le reste des Etats-Unis. Depuis un an il a été impossible d'en faire venir d'Angleterre et si l'on plaçait l'embargo sur l'acier des Etats-Unis nous n'aurions plus aucune source d'approvisionnement. Ce genre d'acier n'est pas fabriqué au Canada.

Il y a en ce pays deux fabriques d'aiguilles pour machines à tricoter, l'une à Paris (Ont.), et l'autre à Upper Bedford (P.Q.). Ces fabriques pourraient facilement produire assez d'aiguilles pour approvisionner les ateliers de tricotage si elles avaient la matière première nécessaire à leur disposition.

Pour le moment la majeure partie des aiguilles importées viennent des Etats-Unis.

Le fer et l'acier

Le ton du marché au fer et à l'acier se maintient, nécessairement, très ferme au Canada comme aux Etats-Unis. Et il est évident que cette fermeté ne peut que s'accroître, vu les énormes dépenses de métaux, etc., qu'exige la fabrication du matériel de guerre.

Pour celle-ci il faut, en effet, au Canada, par semaine, environ 25,000 tonnes d'acier, 2,500 tonnes de laiton, 750 tonnes de cuivre, 250 tonnes de zinc, 1,500 tonnes de plomb, 200 tonnes de zinc, 1,500 tonnes de plomb, 200 tonnes d'antimoine, 150 tonnes de résine, plusieurs tonnes de ferro-molybdène, 500 tonnes de cordite, 500 tonnes de trinitrotoluol, etc.

La valeur des commandes des munitions placées au Canada dépasse \$850,000,000, somme égale à celle de notre commerce international de 1912. Jusqu'au 30 avril dernier nous avons expédié pour \$470,000,000 de munitions.

Les tuyaux en fer noir et en fer galvanisé encore plus chers

Cette semaine encore les prix des tuyaux en fer noir et en fer galvanisé ont subi une hausse importante qui, sans doute, ne sera pas la dernière.

On cote aujourd'hui:

Tuyaux en fer noir:

1/4	—	4.96
3/8	—	4.96
1/2	—	6.29
3/4	—	9.94
1	—	11.73
1 1/4	—	15.87
1 1/2	—	18.98
2	—	25.53
2 1/2	—	40.95
3	—	53.55
3 1/2	—	66.24
4	—	78.48

LA CONSTRUCTION

Entrepôt, \$11,000, Québec. Prop., Pacific Canadian.

Maison, \$2,000, Pointe-du-Lac, près de Trois-Rivières. Prop., Dr C.-Ernest Cross, 6 rue Alexandre, Trois-Rivières.

Maison, \$4,000, avenue Melrose, Montréal. Prop. et entr., M. H.-S. Lee, 17 avenue Prud'homme; arch., M. Sydney Comber, 213 immeuble Drummond.

Ce dernier recevra incessamment des soumissions pour la toiture, la plomberie, le chauffage et les enduits.

Modifications à un magasin, \$5,000, coin Bleury et Sainte-Catherine. Prop., Banque Royale, rue Saint-Jacques; entr., Pandy & Henderson, 916 New Birks Bldg.

Maison, \$2,000, Pointe-du-Lac. Prop., M. W.-E. Roy, prop. du "Ten Cents Store", Trois-Rivières.

Intérieur d'église, Beauport (P.Q.). Prop., paroisse de Beauport; curé, M. l'abbé L.-A. Déziel; arch., Tanguay et Lebon, 20 rue d'Aiguillon, Québec; entr., M. Edmond Bélanger, rue Sainte-Marguerite, Québec, et M. Jos. Gosselin, rue Saint-Georges, Lévis.

Ecole, \$1,500, Normandie, comté du Lac Saint-Jean. Prop., Commission scolaire; entr., M. Alb. Perreault.

Le secrétaire M. J.-S. Théberge, achètera des pupitres et des sièges.

Presbytère, \$4,300, Saint-Honoré. Prop., paroisse de Saint-Honoré; arch.,

H. Lamontagne, Chicoutimi; entr., M. Thos. Pagé, Chicoutimi.

Ecole projetée, Cowansville (P.Q.). Prop., Commission scolaire protestante.

Maison, \$5,000, rue Belvédère, Lennoxville. Prop., M. J.-C. Watson, immeuble du "Record", Sherbrooke (P. Q.).

Ecole, paroisse Saint-François-d'Assise, Québec. Prop., Commission scolaire.

Théâtre, (Palais Royal), Québec. Prop., M. Arthur Drapeau, 345 rue Queen.

Des soumissions seront demandées plus tard. On dresse les plans.

Fabrique (The Duchess Shoe Co.), Montréal. Prop., MM. Desmarais et Vallancourt, 92 rue Beaudry, Incendée.

Sera probablement reconstruite immédiatement. Il faudra acheter de nouvelles machines.

Ecole Saint-Patrice, rue Salaberry, Québec. Prop., Commission scolaire; arch., M. G.-E. Tanguay, 20 rue d'Aiguillon.

Des soumissions seront probablement reçues jusqu'au 4 juin.

Maison, \$7,000, rue Notre-Dame, Trois-Rivières. Prop., M. W.-B. Baptiste du Fleure; arch., M. D.-J. Spence, 40 Côte du Beaver Hall, Montréal.

Le propriétaire demandera bientôt des soumissions.

Cathédrale, \$60,000, Mont-Laurier (P.Q.). Arch., Viau et Venne, 76 rue Saint-Gabriel, Montréal.

Fromagerie, \$2,400, Delisle (P.Q.). Prop., Fromagerie Gauthier; entr., M. Jos. Flamand. Construction en bols.

Maison, \$4,000, Mont-Laurier (P.Q.). Prop., M. Léonard Monclon.

Ecole, Saint-Antoine (Témiscouata, P.Q.). Prop., Commission scolaire.

Ecole, Longueuil (P.Q.). Prop., Commission scolaire.

Maison, \$4,000, avenue du Monument, Québec. Prop., Gust. Jobidon, 88 rue Saint-Pierre; entr., M. J.-A. Laberge, l'Ange Gardien (Montmorency, P. Q.).

Maison, \$9,000, Grande Allée, Québec. Prop., M. J.-A. Côté; arch., La-croix et Nosworthy, 58, Côte du Palais.

Maison, \$15,000, Warvick (P.Q.). Prop., M. Lucien Baril.

Construction en pierre et en bols.

Collège, \$30,000, Saint-Victor-de-String (P.Q.). Prop., Rév. P.-D. Garon et M. J. Bernier; arch., M. J.-S. Bergeron, 103 rue Saint-Jean, Québec.

Maison, \$2,500, Saint-Benoît (P.Q.). Prop., M. Eld. Brunet, Saint-Benoît (Deux-Montagnes); entr., M. H. Lafleur.

Maison, \$3,500, rue Duquesne, Montréal. Prop. et entr., M. Sévère Huppé, 174 rue Duquesne.

Tuyaux en fer galvanisé:

1/4	100 pieds	7.00
3/8	—	7.00
1/2	—	7.86
3/4	—	11.06
1	—	14.88
1 1/4	—	20.12
1 1/2	—	24.07
2	—	32.37
2 1/2	—	51.77
3	—	67.70
3 1/2	—	83.26
4	—	98.65

Les tuyaux de plomb

Les prix augmentés des tuyaux de plomb sont de \$17 pour tuyaux en plomb et de \$18 net pour tuyaux en plomb composition (cent livres).

Tuyaux de renvoi

On cote aujourd'hui pour les tuyaux de renvoi en plomb, \$18 les cent livres.

Siphons et coudes d'évier

Pour les siphons et coudes d'évier en plomb nous cotons 15 pour cent d'avance sur la liste, soit une augmentation de 5 pour cent.

Les esoreuses

L'escompte pour les esoreuses, (tordeuses) est aujourd'hui de 45 pour cent et l'on cote:

Royal Canadian	\$84.89
Safety	douz. 97.50
E. Z. E.	— 91.80
Rapid	— 82.80
Bicycle	— 103.30
Trojan, 12 pouces	185.00
Favorite, 511E.	105.80
Unexcelled, 104E	129.60
Easy Work	90.50
Challenge, 311E	94.30
Gem. 141E	91.80
Sunlight, 111E	82.80
Ottawa, 341E	103.50
Empire, 11 pouces	93.80
Superior, 11 pouces	84.80
Majestic, 11 pouces	88.00
Perfect, 11 pouces	97.50
Daisy, No 2	114.72
Daisy, No. 1	105.84
Maple Leaf No 2	103.20
Maple Leaf No 1	94.32
Sun	78.36
Universal	63.00
Eureka, 10"	65.00
Eureka, 11"	71.00
Eclipse	97.70

Le blanc de céruse

Les prix du blanc de plomb ou céruse qui ont subi une notable augmentation, sont maintenant comme suit:

Anchor pur, moins d'une tonne, les 100 livres, \$16.60.

Anchor pur, une tonne, les 100 livres, \$16.30.

"Decorator" pur, moins d'une tonne, les 100 livres, \$16.30.

"Decorator", pur, une tonne, les 100 livres, \$16.30.

"Spécial", pur, moins d'une tonne, les 100 livres, \$14.60.

"Spécial", pur, une tonne, les 100 livres, \$14.30.

L'huile de lin et la térébenthine

La situation du marché à l'huile de lin reste toujours à peu près la même, les arrivages de graine de lin de l'Ouest n'ayant pas augmenté de façon appréciable.

Les commerçants cotent maintenant, par 5 gallons, \$1.60 le gallon.

La térébenthine se vend à raison de 95 cents le gallon par cinq gallons.

LES FONTAINES *sont choses nécessaires*



Il y en a d'un très grand nombre de modèles comme vous le constaterez en examinant les pages 85-98 de notre catalogue dont vous devriez avoir un exemplaire.

Dans toutes les écoles, fabriques et locaux où l'on emploie ou dans lesquels il se trouve un grand nombre de personnes il devrait y avoir des Fontaines pour la commodité générale.

Les plombiers qui cherchent à se procurer du travail devraient attirer sur ce sujet l'attention de leurs clients. Pour notre part nous sommes tout disposés à fournir toute information désirée.

Ecrivez pour avoir les derniers prix aux

Bureaux et salle d'échantillons à Montréal, 234, Côte du Beaver Hall, Montréal.



Port Hope Sanitary Manufacturing Company, Limited



SALLES D'ÉCHANTILLONS

TORONTO MONTREAL WINNIPEG VANCOUVER

Bureau principal: Edificio Royal Bank, Toronto

Manufactures: Port Hope, (Ontario)

Vous devriez vous décider maintenant à commander un stock des **GODENDARDS SIMONDS CRESCENT GROUND**



SCIE No 13—PLEINE LARGEUR



SCIE No 22—PLEINE LARGEUR



SCIE No 325—DOS EVIDE



SCIE No 315—DOS EVIDE



SCIE No 237 — POUR UN HOMME.

Vous ne pouvez vous tromper en agissant ainsi, car tout bûcheron ou forestier connaît la fabrication de ces scies et paiera volontiers un prix plus élevé pour elles, pour la bonne raison qu'elles lui permettent de faire plus de travail avec moins de temps, d'effort et de fatigue. Il sait que la qualité supérieure de coupe de la scie fera plus que payer par soi-même. Choisissez parmi ces vignettes les modèles que vous désirez ou écrivez-nous pour recevoir notre catalogue et de plus amples renseignements.

Donnez vos commandes à votre marchand de ferronnerie.

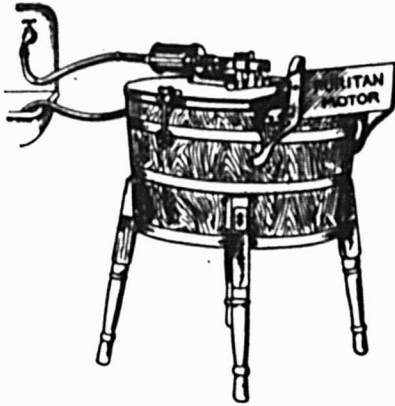
Simonds Canada Saw Co., LIMITED

Usine: Rue St-Rémi et Avenue Acorn
MONTREAL (P. Q.)

VANCOUVER (C.A.) ST-JEAN (N.B.)

Vendez à vos clients la Laveuse "Puritan Motor" de MAXWELL

Une parfaite et complète laveuse automatique qui marche par le pouvoir d'eau de la pression naturelle obtenue du robinet. Ne requiert aucun soin et fait le travail en une fraction du temps requis par toute autre méthode. Simple et facile à manoeuvrer. Pas de parties délicates, se cassant ou se dérangeant.



LA "PURITAN" DE MAXWELL

Le moteur est du type à mouvement alternatif ou de va-et-vient—le meilleur et le plus satisfaisant de tous les modèles de moteur à pouvoir d'eau. Les valves sont faites pour résister à l'action du gravier ou du sable. Ecrivez aujourd'hui pour demander un Catalogue.

MAXWELLS LIMITED, ST. MARY'S (Ont.)

MARCHANDS! PRENEZ VOTRE PART

DE NOS GROSSES VENTES DE 1917

Chaque année voit augmenter sérieusement les ventes des véritables chaussures imperméables tannées à l'huile de "Palmer." Notre belle usine nouvelle a été la conséquence de l'augmentation sans cesse croissante que nous avons créée par notre qualité de premier ordre et, nous sommes en mesure à présent de faire face aux ventes record pour 1917.

"La Marque Tête d'Original"

Et les Chaussures Jaunes de Palmer

sont demandées par des milliers de personnes à tous les degrés de l'échelle sociale. En tenant cette ligne vous ne vous assurez pas seulement une marge libérale de profits, mais vous donnez la meilleure satisfaction possible à votre clientèle, et vous édifiez une réputation qui vous amène des renouvellements de commandes.

Chaque pas fait dans la manufacture de ces chaussures de haute qualité est sous le contrôle d'un expert: nous choisissons personnellement tout cuir employé et tanné à l'huile par notre procédé secret.

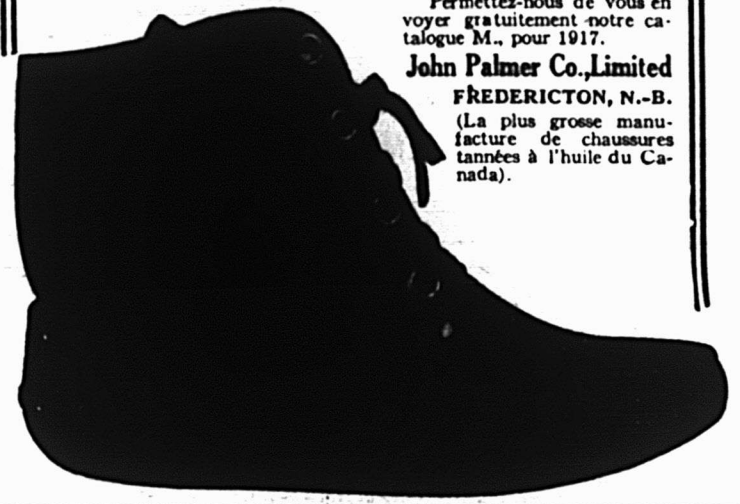
Les principaux marchands en gros de tout le Canada tiennent notre ligne populaire. Voyez les échantillons et prix avant de placer vos ordres.

Permettez-nous de vous en voyer gratuitement notre catalogue M., pour 1917.

John Palmer Co., Limited

FREDERICTON, N.-B.

(La plus grosse manufacture de chaussures tannées à l'huile du Canada).



DANS LA PROVINCE

L'ISLET

Déclaration décès, Marcel Richard à Erzélie Richard, L'Islet.

Cession, Auguste Morin à Victor Morin, L'Islet.

Transport, Euzélie Richard à Jos.-G. Lamarre, L'Islet.

Vente, Hoarce Fournier à Eugène Cloutier, Saint-Eugène.

Renonciation, Eugène Bélanger à Phidime Bélanger, L'Islet.

Vente, Horace Fournier à Eugène Cloutier, Saint-Eugène.

Obligation, Wallestan Gagné à Euphrosie Bernier, L'Islet.

Réméré, Virginie Saint-Amant à Ed. Glasson, Sainte-Perpétue.

Vente, Valentin Parent à Stanislas Morneau, Sainte-Perpétue.

ROBERVAL

Transport, par Emma Blouin-Dubuc à Octavie Blouin, sur Alphonse Blouin, Saint-Prime.

Obligation, par Alphonse Blouin à Alexine et Octavie Blouin, Saint-Prime.

Transport, par Alexina et Octavie Blouin à Alphonse Blouin, Saint-Prime.

Vente, par J. Raoul Desbiens à Alphones Blouin, Hébertville-Station.

Transport, par Alphonse Blouin à J.-Raoul Desbiens, Hébertville-Station.

Vente, par Ernest de la Durantaye à Alfred Martin, Normandin.

Rétrocession, par la succession Théophile LeDroit à Georges Vandal, Saint-André.

Vente, par Louis Bouchard à Edouard Girard, Chambord.

Dissolution de Société entre J.-E.-N. Boivin et T.-J. Brassard, "Boivin & Brassard," Roberval.

Avis de Société de "Boivin & Brassard", par J.-E.-N. Boivin, Roberval.

Vente, par Stanislas Bélanger à Maurice Tremblay, Chambord.

Transport, par Victor Lévesque à Ernest Gagnon, Normandin.

Vente, par Trefflé Lévesque à Eugène Lévesque, Normandin.

Rétrocession, par Edouard Marcoux à Alphonse Vallée, Saint-Prime.

Vente, par Arsène Lalancette à la Succession Théophile LeDroit, Sainte-Méthode.

Obligation, par Thomas Pilote et uxor à Marie-Anne LeDroit Morisset, Saint-Félicien.

Donation, par Alice Bergeron à Ulysse Tremblay, Saint-Félicien.

Obligation, par Joseph Pelchat à Alexandre Labadie, Albanel.
Quittance, par la Succession Théophile LeDroit à Louis et Joseph Mailhot, Sainte-Méthode.

Quittance, D.-Ernest-E. Piché à Hilaire Robitaille.

— Jean-Baptiste Cloutier à Joseph-Charles Plamondon.

— John Davidosn à Ulric Borgia.

— Mme Veuve A. Bourassa à Irénée Déry.

— Homère Déry à Adolphe Plamondon.

— Mme Veuve Magloire Borgia à Joseph Germain.

— Frs.-Xavier Moisan à Raymond Paré.

— Alex. Gauvreau à J.-Etienne Lesage.

— Henriette Tourangeau à Joseph Plante.

— Ferdinand Savary à Edouard Gingras.

— Bart Lirette, fils, à Adolphe Plamondon.

Renonciation et Main-levée, Mme Elmire Sévigny.

Quittance, M. Marcotte et ux à J.-B. Tessier.

— Ul. Bélanger à J.-B. Tessier.

Vente, Wilfrid Paquin à Jos. Drouin, Saint-Rémi.

Obligation, Jos. Drouin à Cléopha Jean, Saint-Rémi.

Mariage, Césaire Morneau à Delphine Julien, Saint-Basile.

Testament, Mme Eugène Marcotte à son époux.

Avis de décès, Mme Eugène Marcotte, Deschambault.

Vente, Société C.-A. Deschambault à L.-Oscar Bouillé, Deschambault.

Testament, Mme Alf. Frenette à G. Frenette et al.

Avis de décès, Clovis Frenette, Portneuf.

Obligation, J.-Oscar Bouillé à Emilien Naud, Deschambault.

— Ls. Germain à Jos. Arcand, Deschambault.

Quittance, Geo. Arcand à Société C.-A. Deschambault.

— Emilien Naud à Société C.-A. Deschambault.

Vente, Daniel Naud à Henri Marcotte, Alton.

— Désiré Naud à Jos.-D. Naud, Saint-Alban.

Donation, Veuve Damase Naud à Jos.-D. Naud, Deschambault.

Extrait de Mariage de Réal Marcotte à Philomène Paquet.

Douaire, Philomène Paquet, Portneuf.

Testament, Mme Geo. Savard à son épouse.

Avis de décès, Geo. Savard, Saint-Alban.

Vente à réméré, Geo. Grenon à Azarias Julien, Saint-Ubalde.

Obligation, Azarias Julien à Odilon Frenette, Saint-Ubalde.

Vente et Rétrocession, Jos. Alain à Jac. Alain, Saint-Ubalde.

Vente, Uld. Cantin à W. Cantin, et al, Saint-Augustin.

Quittance, M. Genois à F. Gauvin.

— F. Gauvin à Ls. Cantin.

— M. Genois à M. et O. Morasse.

— Ul. Rochette à Louise Cantin.

Comment les Quincailliers font des Bénéfices Constants en Vendant les Mobiloils Gargoyle

La plupart des articles de quincaillerie ne sont vendus à un client qu'une fois en un long espace de temps. Les quincailliers ne le savent que trop. Les articles de vente espacée sont leur cauchemar.

Voilà l'une des raisons pour lesquelles ils se mettent à la vente des huiles lubrifiantes pour automobile.

En vendant un grand nombre d'articles qui ont besoin de lubrifiants ils se rendent compte que leurs magasins sont des centres commerciaux naturels pour les huiles lubrifiantes à l'usage de l'automobile.

L'auto, ordinairement, consomme un grand nombre de gallons d'huile lubrifiante par année. L'automobiliste doit revenir maintes fois pour se procurer de l'huile.

De là des ventes rapides et constantes.

Une publicité continue de plusieurs années a eu pour résultat l'augmentation rapide de l'usage des Mobiloils Gargoyle. Des milliers de propriétaires d'automobiles, de tracteurs, de camions automobiles, de motocyclettes et de chariots automobiles décident, chaque année, de protéger leurs moteurs au moyen des Mobiloils Gargoyle.

En activant la vente de ces huiles le quincaillier peut facilement obtenir sa part de ce commerce.

Des centaines de quincailliers, de l'Atlantique au Pacifique, trouvent déjà qu'il est profitable d'avoir en magasin et de mettre en étalage les Mobiloils Gargoyle.

Les Mobiloils Gargoyle seront annoncées pendant toute la saison de l'automobilisme, dans les meilleurs magazines canadiens d'automobilisme. D'autres aides pour les commerçants, telles qu'enseignes, brochures, etc., facilitent aussi la vente.

• • •

Le quincaillier expérimenté comprend qu'il

n'y a pas d'huile exclusive pour convenir à tous les automobiles.

La Charte de Recommandation des Mobiloils Gargoyle a été préparée après une analyse complète d'ingénieurs qui a porté sur presque toutes les fabrications et modèles d'automobiles. Elle est revue annuellement afin d'inclure les nouveaux modèles de chaque saison. Elle détermine l'huile voulue pour chaque auto. Elle rend facile la vente du Lubrifiant Convenable.

Des chartes similaires sont fournies pour les tracteurs, les motocyclettes et les moteurs maritimes.

Ces chartes sont les guides modèles pour la Lubrification Correcte.

• • •

L'année 1917 sera l'année la plus importante dans l'histoire de l'automobilisme.

On vendra plus de Mobiloils Gargoyle que jamais.

Nous vous invitons à prendre votre part de ce commerce. Il signifie ventes rapides et constantes et beaux bénéfices.

Les quatre qualités de Mobiloils Gargoyle pour la lubrification des machines, purifiées afin de faire disparaître le carbone libre sont :

Mobiloil Gargoyle "A"

Mobiloil Gargoyle "B"

Mobiloil Gargoyle "E"

Mobiloil Gargoyle "Arctic".

Ecrivez aujourd'hui à Chambre 704, 56 rue Church, Toronto, pour demander notre brochure intitulée "Correct Lubrication".

contenant les Chartes de Recommandations et indiquant la qualité correcte des Mobiloils Gargoyle pour toutes les marques d'automobiles, de motocyclettes et de machines maritimes. Nous serons heureux de vous envoyer la description des Mobiloils Gargoyle ainsi que les escomptes sur les prix pour les commerçants.



Mobiloils

A grade for each type of motor

The IMPERIAL OIL COMPANY Limited
BRANCHES IN ALL CITIES

VENTES PAR HUISSIER

NOTA. Dans la liste ci-dessous les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

J.-R. Gray, Thos. Saunders, 19 mai, 10 a.m., 1561 Espalnade, Lauzon.

Alex. Goulet Gustave Desautels, 18 mai, 10 a.m., 1319 Saint-André, Normandin.

J.-E. Bourelier, Jos. Lamoureux, 18 mai, 10 a.m., 985 Saint-André, Normandin

Merchants Coal Co., Ltd., Am. Window Cleaner Co., 19 mai, 2 p.m., 441 Gertrude, Normandin.

man, 19 mai, 10 a.m., 2182 Saint-Dominique, Beaupré.

Aimé Boucher, Ed. Letendre, 19 mai, 10 a.m., 322 Aylwin, Vinet.

Pietro Cielli, Marica Josinge, et Mme Dominico Decesere, 19 mai, 2 p.m., 2865 Clakre, Vinet.

Mme P.-O. Cérat, Alfred Robitaille, 21 mai, 10 a.m., Poste Central de Police, Hôtel de Ville, Vinet.

R. Deschambault, Eugène Dussault, 21 mai, 1 p.m., 30 Saint-Jacques, chambre 36, Trudeau.

Webster & Sons, Ltd., J.-Henri Lachance, 21 mai, 10 a.m., 6ième avenue, Pointe-aux-Trembles, biens de La Société de Publication de l'Est, T.-S., Lavery.

Alvarez y Pestano, L. de B. Corriveau, 22 mai, 1 p.m., 265 Gauthier, Trudeau.

Raoul Lortie, Guillaume-Adjutor Forges, 23 mai, 1 p.m., 214 Gauthier, Trudeau.

REX, Jos. Léopold, 22 mai, 10 a.m., 25 Marquette, Coutu.

REX, Louis Dubeau, 22 mai, 1 p.m., 122 Lagachetière-Est, Coutu.

Mme D. Niding, H. Hamel, 21 mai, 11 a.m., 2374 Saint-Denis, Lafontaine.

PEERLESS PERFECTION

La Vraie Clôture de Protection

donne un service qui dure toute la vie. Est galvanisée afin de prévenir la rouille et sa surface ne s'écaille point. Peut être dressée sur les terrains les plus tourmentés sans qu'elle se boucle, se brise ou se gondole. Chaque intersection est bouclée avec la "Boucle Peerless" bien connue. Les épais étrépillons en fil de fer empêchent le fléchissement et n'exigent que la moitié environ des poteaux nécessaires pour les autres clôtures. Demandez le catalogue. Il décrit aussi nos barrières de ferme, clôtures de basse-cour et ornementales. Agents presque partout. Agents demandés pour les territoires où nous n'en avons pas encore.

THE BANWELL-HOXIE WIRE FENCE CO., Ltd.
Winnipeg, Manitoba Hamilton, Ontario

J.-B. Bergeron, O. Sauriol, 19 mai, 10 a.m., 888 Mont-Royal-Est, Lalonde.

J.-D. Despardins, F. Lapointe, 19 mai, 3 p.m., 359 Dorchester, Bouchard.

J.-D. Desjardins, F. Lapointe, 21 mai, 11 a.m., 633 Amehrst, Bouchard.

St. Lawrence Flour Mills Co., Ltd. Edmond Bazinet, 21 mai, 10 a.m., 1051 Sainte-Catherine-Est, biens de G. Prumeau, Sauvé.

F.-S. Potvin, Francis Mailloux, 18 mai, 10 a.m., 1981 Cadieux, Normandin.

Arthur Gosselin, E. Généreux, 18 mai, 10 a.m., 961 Mentana, Normandin.

J.-A.-A. Bourassa, Armand Brunet, 18 mai, 2 p.m., 62 Bienville, Normandin.

Emond Emond et al, J.-Albert Ouellette, 19 mai, 10 a.m., 1241 Saint-Denis, Bissonnette.

Proctor's Gamble Distributing Co., Ltd, Succession Arthur Mireault, 19 mai, 10 a.m., 10 Ontario-Ouest, Dockstader.

Goodwins Ltd, C. Gendreau, 19 mai, 11 a.m., 317 Boulevard Saint-Joseph-Ouest, Normandin.

Joseph Lamothe, François Gauthier, 19 mai, 11 a.m., 2415 Saint-André, Normandin.

Dr. J. Lafontaine, Euclide Cazabon, 19 mai, 11 a.m., 709 Alma, Normandin.

N. Tobias, L. Keller et Chas. Free-

Lisez les Annonces

DU

PRIX COURANT

elles vous donnent les meilleures adresses où vous approvisionner.

Tôles Galvanisées



"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un demi-siècle. Jamais égales comme qualité

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3, Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser. Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL

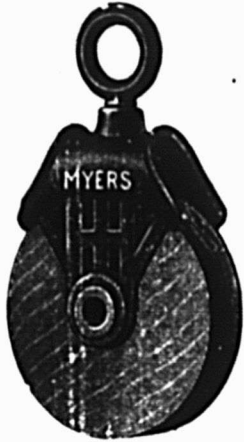
MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.



Nous vous recommandons fortement de donner vos commandes pour

l'Outillage pour le Foin de MYERS



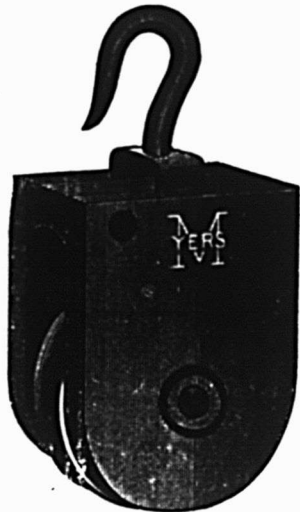
ROUE EN BOIS, MONTURE EN FER



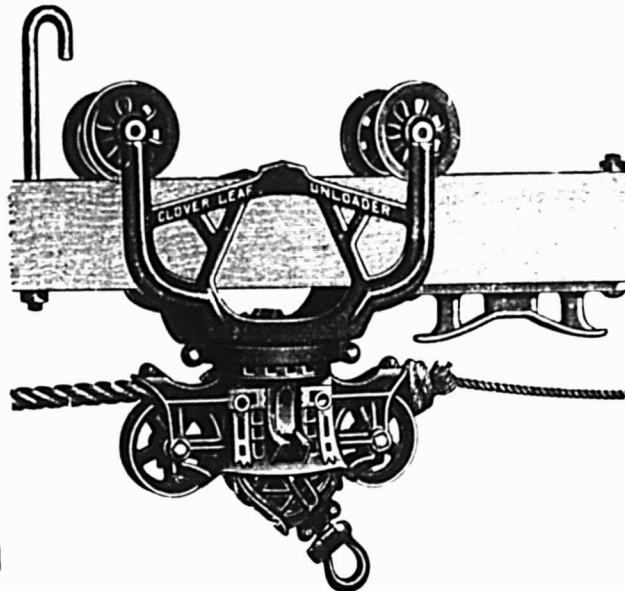
POULIE PASSANT LES NOEUDS Monture en Fer, Roue en Bois

POULIES, DECHARGEURS, FOURCHES, GARNITURES, RATELIERS, ELINGUES, CRAMONS POUR RATELIERS A FOIN

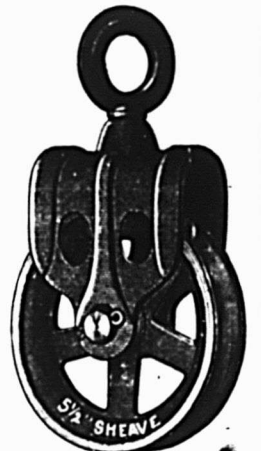
Nos stocks sont complets, mais la demande est forte



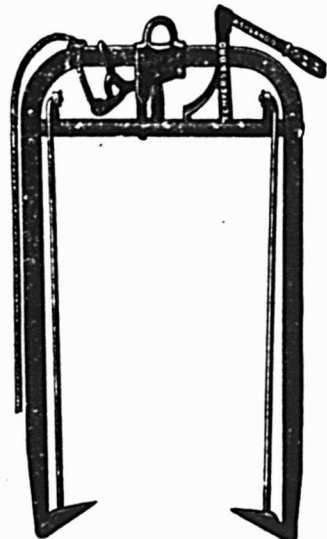
MONTURE EN BOIS, ROUE EN BOIS Avec Crochet en Acier Forgé



NOUS AVONS EN STOCK DES LISSES EN ACIER ET EN BOIS POUR POULIES MOBILES



MONTURE EN FER, ROUE EN FER



LEVIER A BASCULE MYERS

LEWIS BROS., LIMITED Montréal

AGENTS EXCLUSIFS POUR LA PROVINCE DE QUEBEC

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS, ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRE.



GRAPPINS A POUTRES



SUPPORTS A POUTRES



Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 24	Cluett, Peabody & Co. 4	Imperial Oil31	Onward Mfg. Co. 5
Baker & Co. (Walter) 8	Couillard, Auguste, . . 34	Imperial Tobacco13	Palmer J. Co. Ltd . . . 30
Banque d'Hochelega . 22	Cottam Bird Seed . . . 34	International Time Re-	Plow B. & Co. 14
— Nationale 22	Connors Bros. 12	corder . . . Couverture	Port Hope Sanitary . . 29
— Molson 22	Dom. Canners (Ltd.) . . 3	Jonas & Cie H.	Prévoyants du Canada
— Provinciale 22	Eddy, E. B. & Co. . . . 11 Couverture	(les) 24
Banxwell-Hoxie 32	Escott 8	Lake of the Woods. . . .	Provost et Allard . . . 23
Benoit et de Grosbois . 24	Esinhart & Evans . . . 24 Couverture	Rolland & Fils, J.-B. . 34
Blain, Z. 14	Fontaine Henri 34	La Prévoyance 24	Saint-Amour Ernest . . 34
British Colonial Fire	Fortier Joseph 34	Leslie & Co., A. C. . . . 32	St. Lawrence Sugar Co 11
Ass. 25	Gagnon & L'Heureux 34	Lewis Bros. 33	Shérif de Montréal. . . 25
Brodie & Harvie 8	Garrand, Terroux &	Liverpool-Manitoba . . 24	Simonds Saw 29
Canada Life Assurance	Cie 34	Liverpool-Manitoba . . 24	Sun Life of Canada . . 24
Co. 24	Gillett Co (Ltd) E. W. 12	Mathieu (Cie J.-L.) 8	Tanglefoot 15
Canada Salt 7	Gonthier & Midgley . . 34	McArthur A. 32	United Shoe Machinery
Canadian Sauce & Vi-	Hall Coal 24	Maxwells Limited 30	Co. (Ltd) . . Couverture
negar 6	Heinz 6	Montbriand, L.-R. . . . 34	Western Ass. Co. 24
Caron, L.-A. 34		Montreal Biscuit Co. . 10	
Church & Dwight 4		National Cash Register	
Cie d'Assurance Mu-		Co. 9	
tuelle du Commerce 24		Nova Scotia Steel Co. . 22	
City Ice Co. 8			
Clark Wm. 8			

Maison fondée en 1870.

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferrerterie et Quincallerie, Verres
à Vitres, Peintures, etc.

Spécialité: Peêles de toutes sortes
Nos. 232 à 289 rue S.-Paul
Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voya-
geurs et fait bénéficier ses clients de
cette économie. Attention toute spéciale
aux commandes par la maille. Mes-
sieurs les marchands de la campagne
seront toujours servis au plus bas prix
du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 3570
Comptable licencié

Institut des Comptables et Au-
diteurs de la Province de Québec,
48, Notre-Dame O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cot-
tam Bird Seed" fabriqué d'a-
près six brevets. Marchandise de
confiance; rien ne peut l'approcher
comme valeur et comme popularité.
Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIER
Fabricant-Papetier

Archer de réglure, reliure, typo-
graphie, relief et gaufrage, fabri-
cation de livres de comptabilité,
formules et fournitures de bureau

210 OUEST rue NOTRE-DAME
(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

New Victoria Hotel
H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC
L'Hôtel des Commis-Voyageurs
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers et Courtiers
48 Ouest rue Notre-Dame, Montréal

L.-R. MONTBRIAND
Architecte et Mesureur
230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR
Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec
Edifice Banque de Québec
No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Telephone Main 3285
Chambres 713-714

GFO GONTHIER H. E. MIDGLEY
Licencié nat. Comptable Comptable-Inc. spéré
GONTHIER & MIDGLEY
Comptables et Auditeurs
103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL
Téléphone MAIN 2701 519
Adreht a usqipzèlé

GAGNON & L'HEUREUX
COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)
Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec
11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912
P. A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ne placez pas votre commande en
"Papeteries"
avant d'avoir consulté notre
nouvel échantillonnage.

Les boîtes Lakme, Toile du
Pays, Perfection, Chien d'Or,
Rolland Parchemin, Boîtes de
fantaisie, forment la plus avan-
tageuse collection pour un mar-
chand qui désire donner entière
satisfaction à sa clientèle et réa-
liser en même temps le plus gros
bénéfices.

La Cie J.-B. Rolland & Fils
53 rue Saint-Sulpice, Montréal

Le marchand-détaillant devrait con-
sultier fréquemment les adresses des
hommes d'affaires et professionnels
qui mettent leur science et leurs ta-
lents à sa disposition et y faire appel
dès que sa situation devient difficile.
Un bon conseil est souvent d'une gran-
de utilité dans le commerce

QUAND UN ARTICLE PORTE
CETTE MARQUE



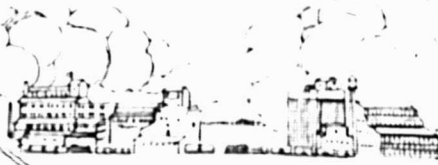
*Vous pouvez avoir
Confiance en sa qualité*

United Shoe Machinery Company of Canada
LIMITED

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO

28 rue Demers, Québec (P.Q.).
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest.

MONTREAL (P.Q.).
Avenue Bennett et rue Royce,
MAISONNEUVE.



Un Profit Double

Votre première vente de fine fleur FIVE ROSES vous rend un profit double; c'est-à-dire que vous bénéficiez de la satisfaction immédiate de la clientèle et de l'augmentation future de votre débit de farine. Là où la ménagère possède la clef du succès culinaire constant, la consommation de farine devient sans cesse grandissante.

Pour la seule raison que le succès de la cuisinière augmente sans contredit ses achats d'ingrédients culinaires, nous vous suggérons d'encourager à l'avenir la vente de

La Farine Five Roses^{*} pour Pain·Gâteaux·Poudings·Pâtisseries

Afin de vous assurer la satisfaction de votre clientèle, non seulement garantissons-nous la qualité uniforme de la farine FIVE ROSES, mais nous avons publié la Célèbre CUISINIÈRE FIVE ROSES.

Dans ce fameux manuel, dont la distribution ne fait que commencer, nous exposons clairement les directions infailibles qui assurent le succès dans la cuisine canadienne. C'est le recueil de recettes le plus pratique et le plus complet qui ait jamais été publié au Canada à l'usage des ménagères canadiennes-françaises.

Songez à l'avantage que vous pouvez tirer de la demande présente et future pour la farine FIVE ROSES.

LAKE of the WOODS MILLING CO., Ltée
"LAC DES BOIS"
Montréal



A tout détaillant faisant mention du "Prix Courant", nous enverrons franco un seul exemplaire de la Célèbre Cuisinière Five Roses